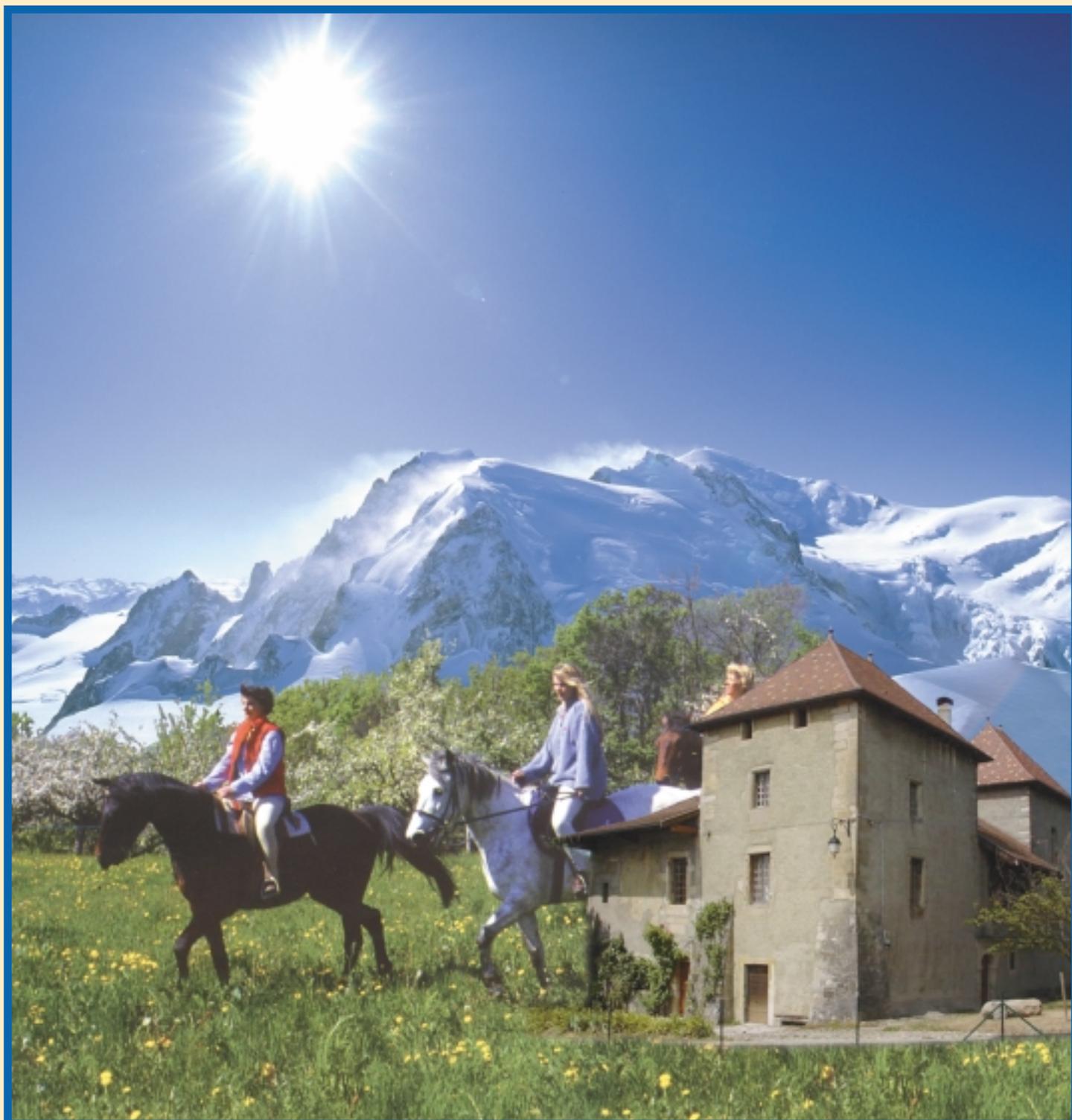




BULLETIN MUNICIPAL

CERNEX

N°20



J a n v i e r 2 0 0 4



*1983, dans une commune rurale,
Naquit notre petit journal.
2003, vingt ans plus tard
Il résiste notre petit canard !
Textes et rubriques se sont succédés,
Entourés d'une présentation souvent renouvelée
Pour faire le récit d'une année
Sans rien oublier.
Toujours d'actualité,
Se parcourant avec intérêt,
Il demeure dans chaque foyer
Rangé comme un dossier.
Pour l'information de nos citoyens
Bon chemin petit bulletin !*

*La municipalité vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année !*



Voeux 2004	1
Sommaire	2
Editorial du Maire	3
Budget année 2003	4
Les délibérations année 2003	5
Travaux exécutés ou en cours	6 - 7
Assainissement Chef lieu	8
Assainissement / Convention	9
Loi sur l'eau	10
P.L.U	11 - 13
Recensement 2004	14
C.C.A.S	15
Inauguration de l'école	16
11 novembre 2003	17
Ecole.....	18 - 23
A.R.P.E.C	24 - 25
Picotins	26 - 27
Etoile sportive	28 - 29
Comité des fêtes	30 - 31
La Marmotte	32
Notre secrétaire de mairie	33
La communauté de communes du pays de Cruseilles	34
Cernex, une bizarrerie orthographique ?	35
Eglise	36 - 37
Traditions anciennes et populaires	38 - 40
Chez Gresat	41
Notre site web	42 - 43
ADSL L'internet rapide	44 - 45
La pomme de terre	46 - 47
Sapin et Epicéa	48
La canicule	49
La vie économique	50
Les associations	51
Etat Civil 2003	52 - 53
Urbanisme 2003	54
Vie pratique	55 - 56

Commune de Cernex

Equipe des participants à ce bulletin municipal N°20 - 2004

Chantal Baillard
 Marie Hélène Bastard
 Bernard Chiappe
 Fabrice Cusin
 Michel Cusin-Brens
 Sébastien Cusin
 Marie Louise Galuppi
 Bernardette Genoud
 Isabelle Grandmottet
 Bernard Lemaire
 Georges Mégevand
 Gilbert Monod
 Pierre Yves Penz
 Geneviève Pessey
 Agnès Richard
 Salvador Rocamora
 Christiane Rochy
 Marc Schwing
 Denis Vigne
 Michel Weinstoerffer
 Solange Weinstoerffer



Retrouvez toutes les
 informations communales
 sur Internet à l'adresse:
www.cernex.fr



Madame, Monsieur,

Une année pénible arrive à son terme. Je me réjouis de la façon dont elle s'est écoulée pour notre commune et ses habitants.

Cet été, nous avons tous souffert de la canicule, mais nous n'avons eu à déplorer aucune victime ; ce n'est pas le cas dans notre pays. Malgré cette situation, aucun manque d'eau n'a été signalé, ce qui prouve que le travail effectué les années précédentes, tant en recherche qu'en exploitation, est positif, à ma grande satisfaction.

Nous pouvons affronter l'avenir sereinement, mais je demande à chacun de prendre soin de nos réserves qui constituent une richesse pour notre commune.

Cette année 2003 a vu la concrétisation des accords en matière de compétences entre la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et les 13 communes qui la composent.

La Communauté de communes devra assurer les compétences suivantes :

- Eau potable
- Assainissement collectif
- Affaires scolaires (y compris les bâtiments).

Les Communes seront compétentes en : Voirie (investissement et fonctionnement)

- Assainissement individuel (à mon grand regret)
- Electricité (en totalité)
- Bâtiments (sauf bâtiments scolaires).

Dès le printemps, de gros travaux ont débuté en assainissement collectif, électricité, eau potable et eaux usées. J'espère que ce chantier n'a pas trop perturbé votre vie quotidienne et je vous remercie de votre compréhension.

Pour tous ces travaux, des explications vous seront données dans les pages suivantes, afin que chacun comprenne avec discernement.

En matière scolaire, une classe est ouverte depuis la rentrée de septembre 2003, avec en annexe un restaurant scolaire et une garderie à la grande satisfaction des enseignants, des élèves et des parents.

Le programme que nous vous avons présenté aux dernières élections municipales se déroule normalement et j'en suis fort heureux.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous faire part de mon inquiétude en matière de sécurité routière dans la traversée du Chef Lieu, ainsi qu'au village de Veysières. Selon un comptage que nous avons demandé au Conseil Général, nous constatons une circulation journalière de 973 voitures/jour à vitesse excessive. L'absence du barreau routier entre Allonzier-la-Caille et Saint-Julien-en-Genevois en est la cause principale.

Un projet de sécurisation est en cours.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit. Je pense qu'il sera accepté comme prévu, au premier semestre 2004.

Je termine en vous présentant tous mes vœux ainsi que ceux de mon Conseil Municipal pour la nouvelle année, avec une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent, qui sont dans la peine.

Bonne année à tous.

Georges MEGEVAND,



1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

BUDGET PRIMITIF(en euros)

Dépenses de Fonctionnement

307.262,96

Charges à caractère général (011)

214.233,96

(Electricité, combustibles, fournitures d'entretien, petits équipements, fournitures administratives et scolaires, bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel, frais divers, primes d'assurances, documentation générale, frais séminaires, indemnité Percepteur, ATGC, fêtes et cérémonies, affranchissement et télécommunications, frais de gardiennages, taxes foncières, droit au bail, publications)

Charges du personnel (012)

45.230,00

(Femme de ménage, employé espaces verts, Urssaf, Ircantec, Assedic)

Autres charges de gestion courante (65)

34.599,00

(Reversement au District, Subventions diverses, indemnités élus, Ircantec élus, Urssaf élus, frais de mission)

Virement à la section d'investissement (023)

13.200,00

RECETTES

BUDGET PRIMITIF(en euros)

Recettes de Fonctionnement

307.262,96

Produits des services (70)

8400,00

(Remboursement frais de chauffage, ordures ménagères)

Impôts et taxes (73)

62.923,00

(Contributions directes, taxe sur les pylônes, droit licence de boissons, permis de chasser)

Dotations et participations (74)

195.534,00

(Dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale, fonds genevois)

Autres produits de gestion courante (75)

15.300,00

(Locations salle polyvalente et terrains communaux)

Excédent antérieur reporté (002)

25.105,96

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à

50.392,28



Mairie de CERNEX

Logiciels comptabilité, paie, élections patrimoine – Contrat de maintenance (27.02.2003)

Contrat de chauffage, société IDEX (Mairie) – Reversement à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (27.02.2003)

Modifications Statutaire (27.02.2003)

Création de poste d'un Adjoint Administratif (27.02.2003)

Approbation du Compte de Gestion 2002 (29.03.2003)

Budget Primitif 2003 – Affectation de résultats 2002 (29.03.2003)

Renouvellement des Baux Communaux (29.03.2003)

Entreprise Marc Favre – Entretien de l'Eclairage Public (27.05.2003)

Entreprise Lyard – Travaux de fauchage (27.05.2003)

Entreprise Paul Duret et André Saxod – Entretien de la Voirie Communale et des Bâtiments Communaux (27.05.2003)

Seleq74, programme 2003 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public, réseaux de télécommunication (27.05.2003)

Aménagement de la Voie des Châtaigniers – Approbation de la convention à passer avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (27.05.2003)

France Télécom – Dissimulation du réseau au Chef Lieu (27.05.2003)

Mur du cimetière – Requête auprès du Tribunal Administratif de Grenoble (27.05.2003)

Réalisation du zonage d'assainissement de la Commune (27.05.2003)

Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electricité du secteur des Avenières (31.07.2003)

Equipement informatique – Ecole de Cernex (31.07.2003)

Travaux en forêt communale – Demande de subvention au Conseil Général (31.07.2003)

Eclairage Public – Transfert de compétence de maîtrise d'ouvrage au Seleq74 (01.09.2003)

SELEQ 74 – Programme 2003 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public, réseaux de télécommunications (22.09.2003)

SELEQ 74 – Programme 2001 – Décomptes définitifs (30.10.2003)

Adhésion au SELEQ 74 (30.10.2003)

Adhésion au SELEQ 74 – Travaux France Télécom (30.10.2003)

Restitution portant sur les biens meubles et immeubles afférents aux compétences reprises par les communes (18.12.2003)



I – ELECTRICITE

- Renforcement du haut du Chef Lieu, avec pose d'un transformateur cabine basse sur la route de «Sous-Verzin», auquel sera incorporé un abri à poubelles.
- Pose d'un transformateur cabine basse au poste de «La Fruitière» qui alimentera le village des «Bâts» et le secteur des «Vorziers».
- Mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques au Chef Lieu, pose de candélabres de style.

Tous ces travaux ont fait l'objet d'une convention passée avec la communauté de communes du pays de Cruseilles suite à la reprise par la commune des compétences des travaux d'électricité.

Ces travaux seront donc financés par la commune et subventionnés par le SELEQ 74.

Voir convention passée avec la communauté de communes du pays de Cruseilles page 9.

EN PROJET pour sécuriser certains secteurs :

- Pose de points lumineux à «Cortenges», «La Motte» et sur le chemin des Moulins à «Veyssières».
- L'électricité étant depuis le 1^{er} janvier 2003, une compétence communale.

II – ASSAINISSEMENT

Création d'un réseau au «Chef Lieu» et construction d'une station d'épuration au lieudit «Le Pontet». Ces travaux sont subventionnés par le SMDEA (Syndicat Mixte D'Eau et d'Assainissement) et financés par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui en a la compétence, puis par une participation financière du constructeur des 10 maisons au lieudit «Les Vorziers».

Pourquoi ces travaux d'assainissement se font par tranche ?

Le «Chef Lieu» de Cernex, dans le schéma directeur d'assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, est voué à l'assainissement collectif. Il est donc impossible de laisser partir des constructions en assainissement individuel, avec fosse septique et filtre. La Communauté de Communes a institué une P.R.E. qui n'est autre qu'une participation financière pour chaque abonné raccordable au réseau d'égout ; ce qui est le cas aujourd'hui, sachant que le développement du «Chef Lieu» en matière d'urbanisme est bien le secteur des «Vorziers» jusqu'au Château.

Les nouvelles constructions, qui ont fait l'objet d'un permis groupé, ont été le déclencheur de l'assainissement collectif du «Chef Lieu» de Cernex.



Pour ceux qui s'inquiètent, sachez attendre. Le «Chef Lieu» est à l'étude, tout ne peut pas se faire d'une seule fois. Ce sera un gros chantier et une grosse dépense, puisqu'il faudra refaire le réseau d'eau potable et le réseau d'eau pluviale, ainsi que la chaussée, en pensant dans le même temps à la sécurité routière.

III – EAUX POTABLES

- Changer la canalisation Ø 80 mm polyéthylène allant de Cernex à l'ancienne fromagerie, par une canalisation Ø 100 mm en fonte, qui a double usage:
 - . alimenter les usagers
 - . pour boucler les réseaux et refouler l'eau du pompage de «La Motte» vers le réservoir de Cernex, en cas de besoin.

- Pose de deux bornes de protection incendie au «Chef Lieu» et sur le chemin des Châtaigniers.

Travaux financés par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et subventionnés par la SMDEA.

IV – EAUX PLUVIALES

- Pose d'un collecteur d'eaux pluviales Ø 500 sur le chemin des «Châtaigniers» reliant le collecteur du «Chef Lieu» qui récupérera les eaux pluviales, qui jusqu'à ce jour se jetaient dans les terrains privés.





V – VOIRIE

Aménagement du chemin des «Châtaigniers» et réfection du tapis. Ces travaux seront financés par la Commune qui devra contracter un prêt et l'aide d'une subvention du Conseil Général.

Pour tous ces travaux énoncés jusqu'ici, veuillez trouver ci-joint la copie des conventions passées entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, ainsi que le tableau prévisionnel du financement.

Voir convention passée avec la communauté de communes du pays de Cruseilles page 9.



VI – ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Cette compétence étant communale, la Commune a décidé de confier les études et le contrôle à un bureau d'étude privé, Monsieur Gilles NICOT à Meythet.

Ce service sera payant par le pétitionnaire, pour toute demande d'installation sanitaire individuelle.

TRAVAUX EXECUTES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2003

BATIMENTS

- Ecole, aménagement du restaurant scolaire.
- Egise, Pose d'un collecteur Ø 160 avec regards, pour récupérer les eaux du toit et les conduire au «Nant Trouble». Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise DURET pour un montant de 2.685 Euros TTC.

EAUX PLUVIALES

- Pose d'un collecteur Ø 500 mm allant de «Chez Marie» jusqu'au ruisseau de «Chez Bretton», sur une longueur de 195 m. Total du devis 18.463,84 Euros TTC. Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise DURET (la moins disante sur 3 entreprises) avec participation de :

. Mme MEREL Claudette	3.692,05 Euros TTC
. Consorts MASSON	11.079,74 Euros TTC
. Commune de Cernex	3.692,05 Euros TTC

VOIRIE

Création d'un fossé sur le chemin du réservoir à «La Motte». Travaux exécutés par l'entreprise DURET pour la somme de 2.685 Euros TTC.

VII – TRAVAUX D'ENTRETIEN FAUCHAGE

Il est exécuté par l'entreprise LYARD de Vers.

TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA VOIE CANTONALE

Reprise à l'enrobé d'une cassure de la chaussée entre «La Chapelle» et «Longeret».

Suite à la grosse chaleur, nos voiries communales ont beaucoup souffert cet été. Un faïençage du tapis ressort à plusieurs points de la Commune. Pour préserver ces chaussées avant l'hiver, la Commune a passé un marché avec la société SCREG portant sur deux journées complètes. Ce procédé consiste à appliquer du goudron liquide avec des couches de gravillon.

Coût de ces deux journées : 7056,40 Euros

La viabilité hivernale de nos voiries communales est assurée par Monsieur Christophe SALLAZ (entreprise ETALLAZ). Cette entreprise nous ayant donné satisfaction jusqu'à ce jour.

CIMETIERE

- Pose de deux columbariums par l'entreprise VENZA de Marlioz pour le prix de : 6800 Euros
8 cases seront mises à la disposition des familles. Le prix de ces cases n'est pas déterminé à ce jour. Les personnes intéressées pourront se renseigner en Mairie.





Assainissement chef-lieu + voie des chataigniers

		REPARTITION			
		Communauté de Communes de Cruseilles			
		Budget AEP	Budget Ass.	Budget Gén.	Commune
I) Construction STEP	272 288,60		272 288,60		
Travaux	22 327,67		22 327,67		
Maîtrise d'œuvre 8,2%					
II) Collecteur EU	194 028,11		193 969,11		
1° T Travaux	15 910,31		15 905,47		
Maîtrise d'œuvre 8,2%	193 433,40		193 492,45		
2° T Travaux	15 861,54		15 866,38		
Maîtrise d'œuvre 8,2%					
III) Collecteur AEP	101 396,75	101 396,75			
Travaux	8 314,53	8 314,53			
Maîtrise d'œuvre 8,2%					
IV) Collecteur EP	52 077,00			52 077,00	
Travaux	4 270,31			4 270,31	
Maîtrise d'œuvre 8,2%					
V) Voirie	106 968,50				106 968,50
Travaux	8 771,42				8 771,42
Maîtrise d'œuvre 9%					
VI) Electricité Quote Part	34 997,00				34 997,00
A la charge de la Commune					
VII) Téléphone Génie Civil	131 040,00				131 040,00
A la charge de la Commune					
VII) France Télécom Câblage	4 692,14				4 692,14
	1 166 377,27	109 711,28	713 849,68	56 347,31	286 469,06



CONVENTION

Relative à l'aménagement de la voie des Châtaigniers et à la création d'un réseau DU à Cernex (74350).

ENTRE

La communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES, représentée par Monsieur Michel LANGIN, en vertu d'une délibération du Bureau de la communauté de Communes de Cruseilles du 03/06/2003. D'une part

ET

La Commune de CERNEX, représentée par son Maire, Monsieur Georges MEGEVAND. En vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 27/05/2003. D'autre part.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION :

La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'aménagement de la voie des Châtaigniers et à la création d'un collecteur EU à Cernex comprenant: - création du collecteur EU depuis la STEP jusqu'au secteur des Vorziers empruntant la voie des Châtaigniers. - le recalibrage de la chaussée de la voie des châtaigniers. - la création d'un collecteur d'assainissement pluvial

ARTICLE 2 - MAITRISE D'OUVRAGE

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

ARTICLE 3 - REPARTITION FINANCIERE :

En fonction des nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et de l'arrêté préfectoral du 9 mai 2003, la répartition financière a été établie comme suit: - à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles: - collecteur EU, - collecteur EP, - colonne ATP - à la charge de la Commune: - travaux de voirie (fondation et revêtement).

ARTICLE 4 – CESSION DES ENTREPRISES:

La Commune de Cernex fait son affaire des emprises.

ARTICLE 5 – COUT PREVISIONNEL :

En fonction des marchés passés à ce jour, le montant des travaux (honoraires compris) s'élève à 532.334,83 • HT dont: . à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles : 431.876,01 E HT

- à la charge de la Commune de Cernex : 100.458,82 E HT (selon tableau joint à cette convention).

ARTICLE 6 – MODALITES DE VERSEMENT :

La participation de la Commune sera versée en 2 parties : - une avance sur travaux représentant 60% à la délivrance des ordres de services de démarrage, - le solde sur présentation du décompte définitif.

ARTICLE 7 – REPARTITION DES DEPENSES D'ENTRETIEN :

- La communauté de Communes du Pays de Cruseilles assurera l'entretien des collecteurs EU - EP et AEP.
- La Commune de Cernex assurera l'entretien vertical et horizontal de la voirie.

ARTICLE 8 – GARANTIE D'ENTRETIEN :

En cas de défaut d'entretien d'un ou de plusieurs équipements à la charge de la Commune qui pourrait porter atteinte à la sécurité des usagers et des riverains, à l'écoulement du trafic routier ainsi qu'à la pérennité d'ouvrages de la Communauté du Pays de Cruseilles, cette dernière pourra se substituer à la Commune pour faire exécuter aux frais de celle-ci les travaux d'entretien nécessaires.

Fait à Villy-le-Pelloux le 6 JUIN 2003
Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Michel LANGIN



Fait à Cernex le 12 JUIN 2003
Le Maire de la Commune de CERNEX
G e o r g e s MEGEVAND



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

(Délégation de pouvoirs par délibération du Conseil Communautaire en date du 5 septembre 2002)

ARRONDISSEMENT DE SAINT-JULIEN-en-GENEVOIS

Le 26 août 2003, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES, s'est réuni en Mairie de VILLY-LE-BOUVERET sous la présidence de M. Michel LANGIN, Maire Adjoint d'ANDILLY.

OB.JET : COMMUNE DE CERNEX . ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION A FILTRATION SUR LIT DE ROSEAUX

Délégation donnée au Président pour signature du Marché

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau, que lors de sa séance du 03 Juin 2003, il a été décidé d'approuver le dossier de consultation des entreprises et de mettre en dévolution les travaux par appel d'offres ouvert

La Commission d'Appel d'Offres du 31 Juillet 2003 a décidé d'attribuer le marché à l'Entreprise NAVET T.P.

LE BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES, Après en avoir délibéré,

CONFIRME le choix de l'entreprise proposé par la Commission d'Appel d'Offres du 31 juillet 2003

DELEGUE Monsieur le Président pour signer le marché passé avec l'Entreprise NAVET TP d'un montant de 237.707,95 Euros HT soit 284.298,71 Euros TTC;

DECIDE d'imputer la dépense correspondante à l'article 2315 Programme 03 du Budget Général;

DEMANDE à Monsieur le Sous-Préfet de ST JULIEN en GENEVOIS de bien vouloir enregistrer au titre de la légalité des actes administratifs la présente délibération.

Pour Copie Conforme,

LE PRESIDENT





LOI SUR L'EAU

L'article 35-III de la Loi sur l'eau impose le zonage d'assainissement aux communes. Il précise : « les communes ou leurs groupements délimitent après enquête publique :

.../... les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont seulement tenues d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elles le décident, leur entretien.../...»

Arrêté du 6 mai 1996 fixant les modalités du contrôle technique exercé par les communes sur les systèmes d'assainissement non collectifs.

Article premier

L'objet de cet arrêté est de fixer les modalités du contrôle technique exercé par les communes, en vertu des articles L.2224-8 et L-2224-10 du code général des collectivités territoriales, sur les systèmes d'assainissement non collectifs tels que définis par l'arrêté du 6 mai 1996 fixant les prescriptions applicables aux systèmes d'assainissement non collectifs.

Article 2

Le contrôle technique exercé par la commune sur les systèmes d'assainissement non collectifs comprend :

1- La vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages. Pour les installations nouvelles ou réhabilitées, cette dernière vérification peut être effectuée avant remblaiement.

2 - La vérification périodique de leur bon fonctionnement qui porte au moins sur les points suivants :

- vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et de leur accessibilité ;
- vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration ;
- vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse toutes eaux.

Dans le cas d'un rejet en milieu hydraulique superficiel, un contrôle de la qualité des rejets peut être effectué.

Des contrôles occasionnels peuvent en outre être effectués en cas de nuisances constatées dans le voisinage (odeurs, rejets anormaux).

3 – Dans le cas où la commune n'a pas décidé la prise en charge de leur entretien

- la vérification de la réalisation périodique des vidanges
- dans le cas où la filière en compte, la vérification périodique de l'entretien du dispositif de dégraissage.

Article 3

L'accès aux propriétés privées prévu par l'article L35-10 du code de la santé publique doit être précédé d'un avis préalable de visite notifié aux intéressés

Article 4

Les observations réalisées au cours d'une visite de contrôle doivent être consignés sur un rapport de visite dont une copie est adressée au propriétaire des ouvrages et, le cas échéant, à l'occupation des lieux.

DIAGNOSTIQUE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Une étude a été réalisé par Monsieur NICOT, Ingénieur Conseil en Assainissement, à la demande de la commune.

Le taux de réponse à l'enquête est assez moyen. SUR UN TOTAL DE 270 foyers, 149 réponses ont été reçues. (55%)

La plupart des habitations sont équipées d'une fosse sceptique simple, ou toutes eaux suivies d'un pré filtre à pouzzolane dont la présence est aléatoire.

Le taux d'installations non conformes est élevé (70%) car beaucoup d'installations n'ont pas de dispositif d'épuration (épandage ou filtre à sable) après la fosse sceptique.

Ces habitations rejettent ensuite des effluents dans un ruisseau ou dans un réseau unitaire eaux pluviales – eaux usées appelé injustement « égout.».

Les installations conformes aux normes actuelles sont des installations récentes.





Journal d'information pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de CERNEX
27 novembre 2003

Du POS au PLU...

Il faut attendre 1967 et la loi « d'orientation foncière » pour que le législateur s'intéresse à la codification des droits à construire et à leur déclinaison locale : les Plans d'occupation des Sols. La mise en place de ces POS se fera lentement sur le territoire national et en commençant par les grandes agglomérations.

A CERNEX, ce n'est que le 23 mai 1995 que le POS devient opposable. Jusqu'alors la commune bénéficiait d'un MARNU élaboré en mars 1987.

Il s'est avéré nécessaire pour le conseil municipal de se doter d'un outil compatible avec les lois d'aménagement : loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000) et la loi UH (Urbanisme et habitat du 3 juillet 2003) afin d'aboutir à un nouveau document d'urbanisme opposable.

La révision actuelle du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est beaucoup plus fondamentale en ce sens qu'elle essaie d'analyser ce qui s'est passé au cours des 30 dernières années et de proposer des documents et règlements nouveaux qui prendront en compte les modifications récentes et notamment la loi SRU.



La loi SRU (Solidarité et Renouvellement urbain)

La loi SRU de décembre 2000 vise à mieux organiser l'espace urbain et surtout à maîtriser son développement en s'appuyant notamment sur le levier de la coopération intercommunale.

Si la loi concerne d'abord les aires urbaines, elle contient toute une série de dispositions en direction des communes rurales, dès lors qu'elles se sont engagées ou vont s'engager dans l'exercice de la planification urbanistique.

Cette loi qui ne comprend pas moins de 209 articles vise à :

- **Renforcer** la cohérence des politiques urbaines et territoriales,
- **Conforter** la politique de la ville,
- **Assurer** la mise en œuvre d'une politique de déplacement au service du développement durable,
- **Assurer** une offre d'habitat diversifié et de qualité.

La plupart de ces dispositions sont d'ores et déjà applicables et viennent compléter d'autres lois (loi montagne, loi sur l'eau...).

La concertation

La loi SRU précise que la concertation avec la population doit se faire dès le début de la procédure et tout au long de l'élaboration du PLU.

Elle est ouverte à tous : habitants, associations locales, représentants de la profession agricole...

Elle s'organise librement par la commune selon des modalités qu'elle choisit par délibération.

En quoi consiste la concertation ? La concertation permet d'échanger des points de vue et des réflexions sur ce que pourraient être

l'aménagement et le développement durable de la commune dans les dix années à venir.

Il s'agit d'avoir une vision partagée sur un projet de vie.

Il ne s'agit pas de prendre en compte ni de recueillir les demandes particulières, celles-ci seront exposées lors de l'enquête publique auprès d'un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif. Le classement des zones ne sera pas non plus abordé.

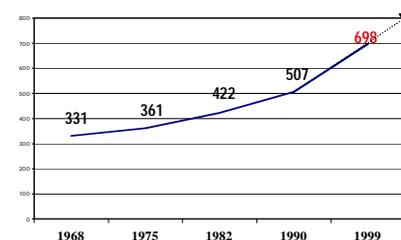
Au vu des remarques écrites ou orales recueillies au cours de l'élaboration du projet le conseil municipal tirera un bilan de la concertation qui pourra éventuellement entraîner une modification de certaines orientations du projet de PLU avant son arrêt par le conseil municipal.

Les modalités de la concertation retenues à CERNEX :

- un livre blanc
- le bulletin municipal
- un site internet
- ? ...

Les premiers constats...

·La population

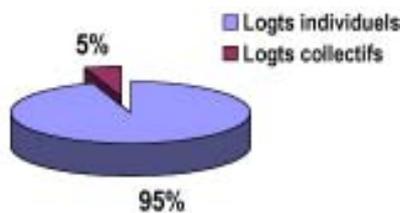


Depuis maintenant 20 ans, la commune connaît une croissance rapide de sa population. En 1999 la population atteint 698 habitants alors qu'elle en comptait 507 en 1990 et 422 en 1982. Elle a quasiment doublé en 24 ans. Avec le taux de croissance actuel, la population de CERNEX serait de 1093 habitants en 2010.



Le logement

Le recensement de 1999 fait apparaître 345 logements dont 268 résidences principales soit 77% du parc de logement. 95% de ces résidences sont des logements individuels. Ces logements individuels sur les dix dernières années ont consommés 184'672 m² de terrains contre 3'348 m² pour les logements collectifs.



Les formes urbaines

La première image perçue est celle d'un territoire encore bien préservé. L'urbanisation traditionnelle s'est réalisée sous forme linéaire le long des voies (chef-lieu, La Motte, Cortenges) avec une structure dense.

A l'opposé, l'urbanisation récente s'est développée presque uniquement sous la forme d'habitat individuel sur de grandes parcelles.

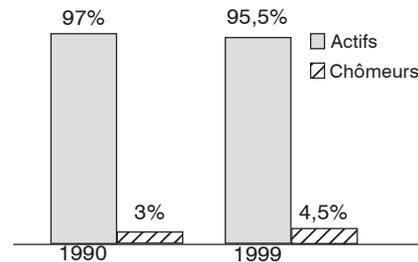
Il n'existe pas d'organisation évidente des constructions par rapport aux voies. L'habitat dispersé s'implante en fonction des vues selon une logique purement individuelle.



La population active et l'emploi

La population active ayant un emploi représente 52% de la population totale. La population

active, à l'image du département est très liée au phénomène frontalier. En 1999, les frontaliers représentent 46 % de la population active.



La situation agricole.

La Surface Agricole Utilisée (SAU) est de 785 ha soit plus de 60% du territoire communal. L'agriculture de CERNEX reste dynamique et en grande majorité pérenne. En effet, 50% des exploitations ont un avenir pour les 10 ans à venir.

Il est aujourd'hui nécessaire de repositionner l'agriculture avec une politique de production durable, dans une gestion harmonieuse de l'espace et du paysage.



Commerces et services

La commune a une vocation essentiellement résidentielle et rurale. L'activité économique est faible et la présence commerciale est limitée. On déplore notamment l'absence de commerces de proximité.

Le paysage

La commune de CERNEX est située sur la pente sud du Mont Sion. Son altitude varie entre 406m au Pont Drillot et 810m Chez Gresat. Elle se caractérise par un paysage rural à forte dominante agricole. Sa topographie a été façonnée par son réseau hydrique

formant de véritables talwegs et débouchant sur les Ussets.

La question qui est posée aujourd'hui est la gestion d'une limite pérenne entre espaces agricoles et naturels et celle des espaces urbanisés. Il faut clarifier l'identité paysagère de la commune en adoptant un véritable projet de paysage, aussi bien pour les espaces urbanisés que pour les sites naturels.



Réseau d'eau, assainissement

La commune de CERNEX est alimentée de façon satisfaisante en terme qualitatif et quantitatif. Les capacités du forage de chez Gresat apparaissent suffisantes bien que certains secteurs soient alimentés ponctuellement par le réseau de Cruseilles.

Un schéma général d'eau potable est en cours de réalisation dans le cadre de la communauté de communes qui gère cette compétence, mais il ne peut être mené à terme tant que le SCOT ne s'est pas prononcé sur les orientations d'aménagement à moyens termes.

Les infrastructures

La commune est traversée par la RD 23a, reliant la RN508 et la RN201, et par la RD123.

Le développement de certains axes privilégiés devra être envisagé ; voir même éventuellement la création de nouvelles voies pour ne pas détruire le caractère des voies secondaires.



Fort de ce constat, les premiers objectifs portés par l'équipe municipale seront :

Les objectifs communaux

Développer le chef-lieu, le recentrer, ancrer son cœur de village par des opérations nouvelles de formes diversifiées et la mise en place d'équipements de proximité commerces (réflexion sur la mixité et la densification).

Aménagement de la traverse du centre village afin de maîtriser les déplacements et la vitesse.

Maintenir une activité agricole stable et pérenne, garante de l'entretien du paysage.

Intégrer la problématique des risques naturels dans la problématique de développement.

Favoriser un développement économique adapté à la situation communale dans le cadre de la communauté de communes de Cruseilles (artisanat maintenu dans le bourg et hameaux et structures plus importantes gérées dans le cadre de l'intercommunalité).

Ajuster le développement de l'urbanisation en fonction du niveau d'équipement actuel et souhaité, ainsi que des coûts induits pour la commune.

Développer une politique de réserves foncières.





RECENSEMENT DE LA POPULATION

TOUTE LA POPULATION VIVANT A CERNEX SERA RECENSEE A COMPTER DU 15 JANVIER 2004

A partir de 2004, le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.



Les communes de moins de dix mille habitants feront l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques. Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procéderont au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

CERNEX fait partie du groupe de communes recensées en 2004.



A partir du 15 janvier 2004, vous allez donc recevoir la visite de Madame Claude CHARRIERE, agent recenseur. Elle sera identifiable grâce à sa carte officielle tricolore avec sa photographie et la signature

du Maire. Elle viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement en Mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les réponses seront **confidentielles** et destinées à l'INSEE, qui sera seul habilité à les traiter, ceci de façon **anonyme**, sans les noms ni les adresses.



Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

A partir du 10 janvier 2004, une campagne d'information télévisée nationale annoncera le démarrage de la collecte dans les communes concernées par l'opération en 2004.





Le coin des aînés

Par un beau dimanche de mai les aînés de notre commune se sont retrouvés, conviés par Monsieur le maire et le CCAS.

Après un bon repas partagé dans la convivialité, les plus hardis ont animé l'après midi de chansons danses et histoires avec la participation de Frédéric (Accordéoniste).

Notre ronde de nonagénaires nous amena à fêter l'anniversaire de Maria Saxod à qui nous souhaitons encore une belle santé.

Avec tous nous reprenons rendez vous pour un beau dimanche de mai.





L'INAUGURATION DE L'ECOLE

Ils sont tous venus, Monsieur le Député, Messieurs les Sénateurs, Monsieur l'inspecteur d'académie, Monsieur le conseiller général, Monsieur le président de la communauté de communes, Monsieur l'abbé, Monsieur l'architecte, tous étaient réunis autour de Monsieur le Maire de Cernex pour couper le ruban qui marquait l'inauguration de la cinquième classe et du restaurant scolaire.



Chacun a voulu faire un beau discours, notre maire a montré sa fierté de faire visiter cette nouvelle structure et a souligné la présence de 70 enfants au restaurant scolaire tous les midis.

Il a rappelé que cette structure fonctionnait grâce à des parents bénévoles.

Parents et enfants ont applaudi, les « grands » du CM1 nous ont chanté deux jolies chansons avant de faire visiter leur classe, le cyberspace et le restaurant scolaire.

Un copieux buffet a clôturé ces festivités.





Le 11 Novembre 2003

Ce mardi 11 novembre, la commémoration du 85ème anniversaire de l'Armistice a réuni les habitants de Cernex, sous un ciel ensoleillé rare pour cette cérémonie.

En mémoire des victimes de toutes les guerres, tous se rassemblèrent devant le monument aux morts ; une partie de la population, le conseil municipal, les enfants des écoles.

Après le dépôt de la gerbe, les personnes présentes ont entendu la lecture par le maire du message du secrétaire d'état aux anciens combattants, les enfants participèrent à l'appel des morts, instant toujours émouvant, puis l'assistance observa une minute de silence.

L'interprétation de la sonnerie aux morts et l'hymne national chanté avec ferveur par les enfants des écoles clôturèrent cette cérémonie empreinte de dignité.

L'assistance était ensuite conviée au verre de l'amitié à la salle polyvalente.



Retrouvez tout l'historique de votre commune sur Internet à l'adresse: www.cernex.fr



La deuxième classe de mer à Saint Denis d'Oléron

En mai 2003, cinquante élèves de l'école de Cernex sont partis en classe de mer. Nous remercions la Mairie, le Conseil Général, l'ARPEC et le Comité des Fêtes qui ont financé ce projet.

Voici l'équipe dynamique qui a aidé les enseignants Maurice Alléra et Pierre-Yves Penz, en accompagnant tout ce petit monde à l'île d'Oléron: Catherine Saxod, Marie-Louise Galuppi, Isabelle Grandmottet, Valérie Horckmans, Christophe Brunet et Nicolas Gergaud.

Laissons maintenant s'exprimer les enfants qui se souviennent de ces jours de rêve.

PY Penz

La mer

Quand nous sommes allés voir la mer, à marée basse, j'étais émerveillée.

On dirait que j'avais grandi d'une seule coup. Elle était tout petite.

Je me plaisais à Oléron.

Quand nous sommes allés à la pêche à pied avec Christophe, je me sentais aux anges.

On marchait sur les algues, on glissait, on se faisait pincer les doigts, enfin tout était bien.

A Oléron, on s'amusait.

Lucile Hackière

Mes meilleurs souvenirs

Ca y est! Nous arrivons à la mer; elle est bleu clair à bleu marine. Au loin, j'aperçois une grosse méduse d'une couleur rose violet. Nous essayons de la remettre à la mer et plouf!

Marine Mégevand

La mer et les empreintes

Dans un autre rivage,
dans un rivage abandonné,
il y a des empreintes.
Dans ces empreintes argentées
Il y a de l'eau,

de l'eau douce
comme celle de la Mer bleue.

Vous vous dites:

« A qui sont ces empreintes? »

Elles ne sont à nul autre que moi.

Clément Saxod

Mes souvenirs

Quand je pense à la classe de mer, à l'île d'Oléron où nous étions, c'est comme si je volais sur un nuage en faisant un long voyage. Ce coucher de soleil, le soir cela me rappelait une histoire de paix et de gaieté.

Quand on me demande comment s'est passée la classe de mer, je ne peux pas leur dire ce que ressens.

Vraiment le bonheur est dans mon cœur.

La fête signifiait que nous devions bientôt partir

mais j'en ai gardé un très bon souvenir.

J'ai acheté des souvenirs, mais le plus grand était dans mon cœur.

Ton sable était si fin qu'il me faisait penser aux petits dauphins.

Oh! Ile d'Oléron, j'aimerais vraiment

te revoir avec mes compagnons.

Noémie Bretton

L'aquarium de La Rochelle.

Pour aller à l'aquarium de La Rochelle, nous avons pris un bateau. Nous sommes passés par Fort Boyard et nous avons pris des photos. En arrivant à la Rochelle, nous avons fait des groupes et nous sommes rentrés dans l'aquarium. Au début, il avait des méduses de tous les côtés, même sous nos pieds. Après nous avons vu une pieuvre, une raie guitare, des requins et même des piranhas. J'ai remarqué que les poissons d'eau froide avaient moins de couleurs que les poissons d'eau chaude.

Marielle Penz

La plage des huttes

Nous sommes arrivés sur la plage des huttes, joie et bonheur me sont arrivés sur cette plage cailloutée.

Caillou sur caillou et grain de sable sur grain de sable, la muraille monte et la vague va se briser sur elle.

Grosse vague sur grosse vague, un mur de plus lui fit grand bien.

Jolan Blanc





L'école primaire du Chef-Lieu : une évolution constante

L'école s'est constamment transformée en fonction des effectifs, de l'évolution de la société et des demandes nouvelles en matière éducative.

Construction de l'école du Chef-Lieu : 1867

En 1860, la Savoie est rattachée à la France. Ces changements politiques ont immédiatement été suivis de la construction des bâtiments scolaires dans un élan de tous : Mairie, Etat et familles. En effet, deux années seulement après, en 1862, le Conseil Municipal de Cernex décide de la construction de l'école primaire. Les bâtiments ont été réceptionnés le 24 mars 1867. Ils comportaient un local pour la Mairie et l'école. En fait, il s'agissait de deux écoles indépendantes regroupées sous le même toit car les garçons et les filles étaient séparés.

1903 Réfection de l'école

En 1881 et 1882, sont promulguées les lois Jules Ferry sur l'instruction publique (obligation, gratuité et laïcité). Des normes s'imposent aux écoles : les fenêtres doivent être hautes (pour dispenser suffisamment de lumière) et surmontées d'un vasistas afin de pourvoir à l'aération de la classe. Les instituteurs ne sont pas oubliés, ils ont droit à un logement de fonction d'une taille plus importante.

En 1903, l'école se trouve en mauvais état car elle n'a pratiquement pas connu de réparations importantes depuis sa création. Pour toutes ces raisons, elle doit être rénovée.

Le Conseil Municipal décide de sa restauration. L'Etat prend 80% des dépenses à sa charge, le reste

étant payé par la Commune. Les appartements de fonction des instituteurs sont agrandis, le toit surélevé, les fenêtres des classes agrandies. L'école est livrée à ses usagers en 1907 à peu près telle qu'on la connaît.

1961 Gémination des Ecoles du Chef-Lieu

Les mentalités évoluent et par ailleurs, depuis des années, les enseignants de l'école se plaignent d'avoir deux classes à tous les cours dans la même école. Le Conseil Municipal décide donc de la mixité des enfants dans l'école du village à partir de la rentrée 1961.

Le chauffage et les toilettes intérieures en 1975

En 1965, une classe est fermée au Chef-Lieu; l'année 1969 marque un déclin des effectifs.

Avec la fermeture de l'école de La Motte, il n'y a plus qu'une seule classe au Chef-Lieu.

En 1975, un nouvel afflux d'élèves va rendre possible la réouverture de la deuxième classe du Chef-Lieu.

La Mairie d'alors en profite pour effectuer d'importants travaux rendus nécessaires par l'évolution des critères de confort: l'installation du chauffage central et des toilettes intérieures.

Les WC étaient jusqu'alors dans la cour; les anciennes cuisines des appartements de fonction qui étaient devenues des caves depuis 1907, vont être transformées en sanitaires modernes.

Le poêle à fuel qui chauffait chaque classe est remplacé par une chaudière installée sous l'escalier de la montée gauche. Les portes-fenêtres des anciennes cuisines sont transformées en fenêtres.

La BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) 1985

Il apparaît une nouvelle pièce dans l'école, c'est la BCD. Elle répond alors à une nouvelle demande : celle de la maîtrise de la langue.

La BCD a pu voir le jour suite au déménagement de la Mairie à son emplacement actuel.

Une école maternelle, une garderie et une cantine en 1998

En 1998, une école maternelle est créée; l'école de Cernex comporte alors quatre classes. Cette création répond à des changements importants dans la société.

En premier lieu, les deux parents travaillent maintenant dans la plupart des couples et l'ancienne structure familiale avec la mère au foyer tend à disparaître.

Ensuite, les parents se rendent compte dans le milieu de leur entreprise qu'il convient d'être de plus en plus diplômé pour obtenir un emploi, ils se préoccupent donc de plus en plus tôt de l'avenir scolaire de leurs enfants.

Parallèlement, depuis plusieurs années, des livres évoquent l'importance de l'éducation dès le plus jeune âge de l'enfant dans le processus de construction de l'intelligence. Des émissions de télévision, des revues relaient ces idées qui sont maintenant partagées par le plus grand nombre.

La conséquence logique de ces évolutions c'est que se manifeste partout en France une forte demande pour la scolarisation des jeunes enfants. La création d'une classe maternelle en est la conséquence.

Et si au début, son utilité n'était pas évidente pour tous, on mesure le chemin parcouru cinq années



après, en constatant qu'elle est maintenant indispensable.

Une garderie et une cantine se créent en même temps que l'école maternelle. L'Association Picotin qui gère ces structures manifeste non seulement le désir de répondre à un besoin, mais aussi de participer avec solidarité, à la vie éducative de l'école.

Une cinquième classe en 2000

Le nombre d'élèves augmente régulièrement depuis une quinzaine d'années. La situation économique favorable de notre région et notamment celle des travailleurs frontaliers explique en partie cette évolution.

Un nouveau poste d'enseignant a été créé pour la rentrée 2000, ce qui a porté à cinq le nombre de classes. La nouvelle classe a été provisoirement installée sous la Mairie.

Une nouvelle classe, un espace multimédia et un restaurant scolaire en 2003

Des locaux neufs ont vu le jour au-dessus de l'école maternelle. La Communauté de Communes de Cruseilles, qui gère maintenant les écoles, a maintenu l'effort entamé par la Mairie.

Les CM ont maintenant une classe aux couleurs gaies, ainsi qu'un mobilier neuf.

Le restaurant scolaire, situé dans le prolongement de la classe, accueille dans de bonnes conditions les enfants de l'école dans des locaux à l'acoustique bien étudiée.

La nouveauté consiste aussi en un espace multimédia qui est ouvert à tous. Les élèves de l'école en profitent bien sûr, mais aussi des personnes de la commune qui

viennent y prendre des cours d'informatique.

A l'aube du 21^{ème} siècle, l'Ecole, les Associations Educatives et les Parents doivent faire face à de nouveaux défis. Il n'en est pas un de plus pressant à relever que celui de l'informatique. Il est certain que chacun d'entre nous, dans son métier ou sa vie de tous les jours, est confronté à ce bouleversement inéluctable.

La Mairie, l'Ecole et l'Association Picotin ont travaillé main dans la main pour renforcer l'équité de tous face à ces nouvelles technologies, gage d'évolution du service public, du développement social et culturel local.

Conclusion en forme d'espoir

L'Ecole s'est transformée au cours des décennies passées, elle a su faire face aux nouveaux enjeux de la société et nous espérons qu'elle pourra avec l'aide de tous continuer à répondre aux évolutions du monde de demain.

PY Penz

De nombreux renseignements sont tirés du fascicule : «Petite histoire de l'enseignement primaire dans la Commune de Cernex» de Gérard Roche

Merci à Liliane Mégevand pour ses précieux éclaircissements.





Les classes maternelles

A midi avant de manger, on a brûlé le Bonhomme-Carnaval que l'on avait peint à l'école.

En promenade au Semnoz

Jeudi 19 juin 2003, nous sommes allés faire une promenade scolaire en montagne au Semnoz. Nous sommes partis en car. Les PS ont fait de la trottinette, et ont tous reçu leur permis de conduire.

Les MS et GS ont fait un parcours dans les arbres : tous munis d'un harnais et d'un casque, ils se sont déplacés sur des fils, des ponts et ont fait la tyrolienne. Certains étaient très à l'aise, d'autres ont eu le courage de vaincre leur appréhension, et quelques-uns n'ont pas voulu essayer !!

L'après-midi, les PS et les MS ont fait un rallye-photo dans le centre.

Belle journée, ensoleillée, un peu fatigante !!!



Carnaval

Samedi 29 mars, c'était le Carnaval à l'école ! Les enfants racontent :

« On est arrivés à l'école, tous déguisés : en dalmatiens (Tess, Nathan S), en princesses (Charline, Lucile, Fiona), en Père-Noël (Louise), en fraise (Léa), en abeilles (Rémi et Laurine), en clowns (Victor, Esteban), en vampire (Antoine), en chevaliers (Nathan B, Jérôme), en Winnie l'Ourson (Thibaut), en policier (Aurélien), en Robin des Bois (Nicolas B), en Zorro (Damien), en tigre (Mathilde) et en léopard (Théo C)...

On a fait des photos, puis on est entrés en classe pour goûter avec les grands. Ensuite, on a défilé dans le village et les gens ont donné des bonbons.





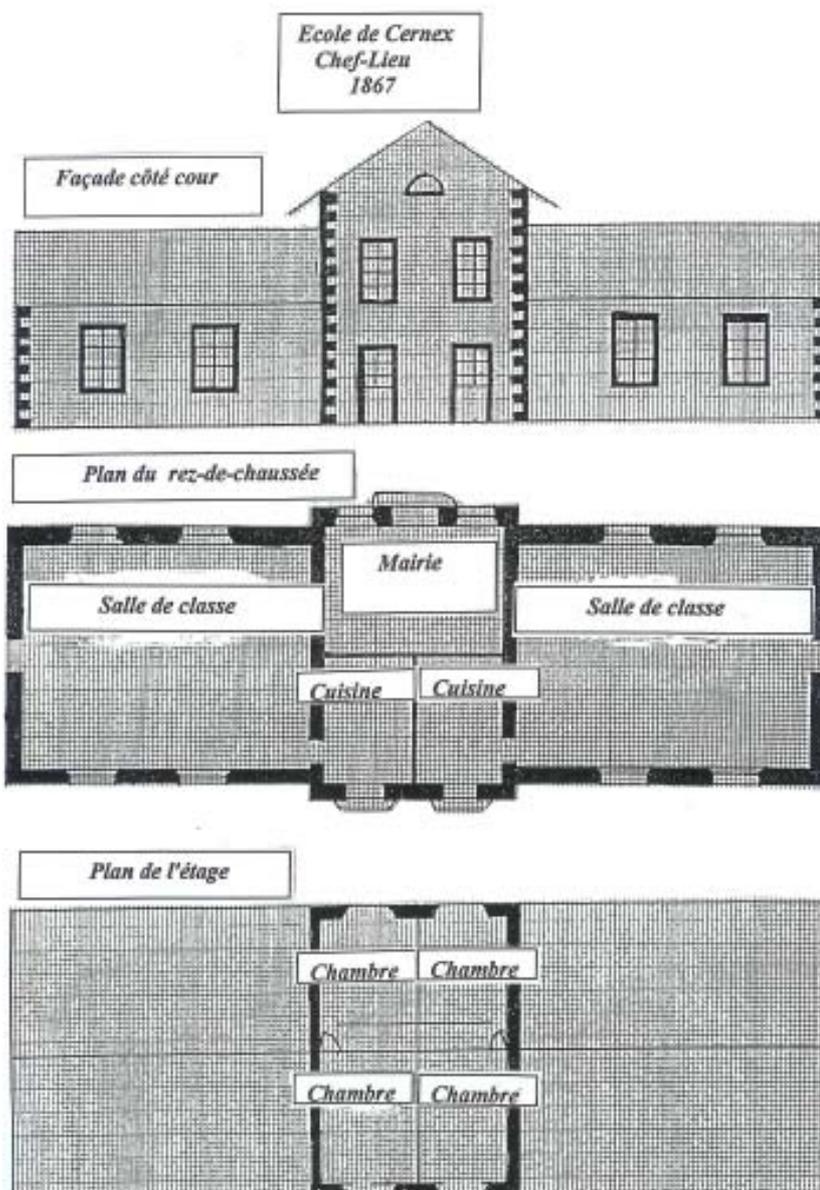
Le plan de l'école de 1867

En juillet 1985, la Mairie de Cernex décida d'équiper tout le fond de l'actuelle classe des CE d'un système de rangement, travail confié à l'entreprise Deffayet et Duret de Cernex.

Au cours de la réparation du mur sud (face intérieure), Olivier Adt qui grattait des couches successives de peinture, tombe sur un réseau de traits. C'était un dessin exécuté à l'encre sur le premier plâtre, tenant toute la longueur du mur. Ce plan est maintenant caché par les placards mais il existe toujours! Chaque classe mesurait 9 mètres par 7 mètres et s'ouvrait à l'extrémité du bâtiment pour laisser passer les élèves. Dans le fond de la classe, une porte donnait sur la cuisine de l'appartement de fonction ménagé dans la partie centrale du bâtiment. La cuisine s'ouvrait par une porte-fenêtre et contenait un escalier qui menait aux deux chambres du haut.

La Mairie était située dans la pièce de l'actuelle bibliothèque de l'école.

D'après Gérard Roche instituteur à Cernex de 1975 à 1990



La photo ci-dessous a été prise par Michel Chaffard en 1985 dans l'actuelle classe des CE lors de l'exécution de travaux. Ce dessin est maintenant caché derrière les placards.







Les buts de L'Arpec:
Récolter des fonds pour financer les sorties scolaires et pour réaliser les projets d'école de nos enfants.

Nouveau bureau:
Présidente: GALUPPI Marie Louise
Vice-président: LAUDE Jo
Trésorier: SNOEIJIS Walter
Secrétaire: HORCKMANN Valérie
BURNET Eloïse
BELLARD Erwan
DOS SANTOS Carlos
BOUDOL Thierry

L'année 2002-2003 a été une année riche en événements. Grâce à l'enthousiasme de tous, chacune de nos manifestations a été une belle réussite.

Mademoiselle Rainette, notre grenouille météo, ne nous a jamais fait faux-bond et nous a garanti un ensoleillement total lors de ces journées!

Notons que cette année arpécienne a surtout été marquée par notre participation à la fête médiévale d'Andilly. Ce fût un moment festif inoubliable et qui a contribué à remplir notre escarcelle d'écus sonnants, grâce à de nombreux gueux et gueuses trébuchants....

Mais si, bien sûr, le but premier de l'ARPEC est d'engranger de l'argent, nous sommes soucieux aussi d'offrir aux enfants des manifestations sur notre village. Alors, tous à vos agendas:

Vente de brioches

18 octobre 2003

Marché de Noël

29 novembre et 13 décembre 2003

Vente des sapins

13 décembre 2003

Défilé de Noël

19 décembre 2003

Carnaval

27 mars 2004

Chorale des Bornes





25 avril 2004

Stand à la fête médiévale
5 et 6 juin 2004

Fête de fin d'année
26 juin 2004

Que soient remerciés ici, les habitants de Cernex, la municipalité, les parents et tous les enfants dont la bonne humeur et le dévouement ne nous ont jamais fait défaut.

Une mention spéciale est attribuée au Père Noël et ses rois mages. Nous attendons, comme chaque année leur venue avec impatience.

Merci à toi, Guy Aguetz, et à tes rois mages, si sages, de passage, dans notre village!

Bonne année à tous, petits et grands! Que 2004 vous soit source de bonheur et de joie partagée!





CHEZ PICOTIN, UN ETE..... A FOND ET UNE RENTREE, EN FORME !



La rédaction de ces quelques lignes qui vont en rejoindre quelques autres dans le Bulletin Municipal me permet, chaque année depuis 5 ans, de faire un bilan de l'année écoulée.

Pas celui formel et obligatoire de l'assemblée générale. Non, un bilan fait d'impressions, de faits et d'événements, du quotidien... Et cette année encore, qu'elle fut riche en aventures de tous ordres !



Tout d'abord : **l'Événement !** Attendu depuis.....si longtemps, les élèves de l'école ont pu prendre le jour de la rentrée des classes, leur premier déjeuner dans les nouveaux locaux du restaurant scolaire.

Depuis, 60 enfants en moyenne, chaque midi, s'installent dans cette nouvelle salle, lumineuse, silencieuse, aux couleurs gaies et "appétantes" ! Une fois le ménage et la vaisselle effectués, ils retourneront peut-être à la garderie, où Anne, Sandy, Magali, Nicolas, Johann ou Sylvie auront installé lego et puzzle, dessins à

colorier, château-fort et autres passionnantes activités à faire après le goûter. En effet, cette salle est polyvalente : elle sert pour les repas, mais aussi pour la garderie, le centre de loisirs et l'espace multimédia partagé avec l'école. Pas de place perdue, pas de temps perdu ; tout est utilisé pour que chacun y trouve son compte !

L'utilisation et le partage de l'espace et du temps sont à l'image du fonctionnement que nous avons toujours eu avec nos partenaires privilégiés : école, autres associations, élus de la commune ou communication, confiance, respect et partage des valeurs sont les caractéristiques de l'énergie qui nous anime.



Et de l'énergie, il en faut : le CLSH de Picotin reste la seule structure de ce type dans toute la région et cet été, les enfants sont venus de loin pour découvrir les animations.



Près de 500 journées en 2 mois, le double de l'été 2002. Que nous réserve l'avenir ? Deux articles parus dans la presse locale ont vanté la qualité des programmes proposés aux enfants et nous allons continuer à développer cet aspect là.

Cette rentrée encore, la Gym fait le plein ! Animée par notre dynamique professeur Sylvie Buet, nous arrivons à 10 cours par semaine et à presque 150 licenciés !

L'offre s'est diversifiée et nous allons acquérir du nouveau matériel afin de découvrir d'autres approches sportives.

Des nouveautés : le YOGA, avec J.-F. Cornachon et l'espace multimédia, géré par notre animateur Nicolas Gergaud. Des cours aux adultes ont déjà débuté, ainsi qu'un stage informatique pour les enfants pendant les vacances de la Toussaint.

Pour le **Cyber espace**, nous attendons un raccord Internet haut débit, pour pouvoir l'ouvrir à tous. Dès que cela sera fait, une publicité dans les boîtes aux lettres sera distribuée. Alors, avis aux amateurs de jeux en réseau, de LAN-party ou autres surfeurs, jeunes ou moins jeunes, bientôt cet espace pourra être le vôtre !



Comme point d'orgue à cette foisonnante activité, retenir sans faute la date du dimanche 16 mai 2004, où l'association organise une grande manifestation sportive pour tous.

En effet, sur les sentiers de la commune, les plus sportifs pourront se mesurer à la course pendant que les autres découvriront sur un parcours balisé, un autre visage de notre cadre de vie.



En partenariat avec d'autres associations, cela sera une grande fête pour tous, la grande fête Picotin. Alors, tous à vos agendas !

Merci à vous tous qui nous faites confiance, qui nous soutenez d'une façon ou d'une autre, parents, sympathisants, enseignants, élus, employés.

INFOS UTILES

Les membres du bureau

- Isabelle GRANDMOTTET, présidente
- Walter SNOEIJIS, vice-président
- Solange WEINSTOERFFER, trésorière
- Nathalie CARRIEU, secrétaire
- Emanuelle METRAL, secrétaire adjointe

Les salariés de l'association

- Anne Collomb-Clerc, chargée de la direction du CLSH
- Nicolas Gergaud, animateur chargé de l'espace multimédia
- Sandy Symonnier, animatrice (qui vient d'avoir un petit Lucas !)
- Magali Chaffard, animatrice (qui s'est arrêtée en octobre pour reprendre ses études)
- Johann Desrues, apprenti BAFAT
- Sylvie Bagnol, chargée du restaurant scolaire
- Sylvie Buet, professeur de gymnastique volontaire
- Jean-François Cornachon, professeur de yoga

Le CLSH est ouvert toutes les vacances scolaires.

Pour tout renseignement concernant le CLSH, l'espace multimédia, la gym, le yoga etc...

Un seul numéro 06.78.13.17.45.

Notre adresse : Ecole de Cernex





L' Etoile Sportive, une famille qui s'agrandit

Avec 15 équipes, réparties dans 5 catégories, de 6 à 46 ans, le Club joue à merveille son rôle sportif mais aussi associatif, le tout regroupé autour du magnifique complexe du stade des Chardons.

Le nombre et la diversité des équipes permettent ainsi à chacun d'évoluer à son niveau, en choisissant une catégorie idoine; Mais ne croyez pas que le Club n'accueille que des adeptes de «foot-loisirs», bien au contraire, et le niveau de jeu actuel de l'équipe Fanion est là pour en témoigner.

En effet, affronter et tenir tête à des villes comme Evian, Sallanches, Bonneville, La Roche, Seynod, prouve la vitalité mais aussi la compétence du Club à diriger une telle association.

Située au plus haut niveau départemental, l'équipe Fanion va tout faire pour s'y maintenir car évoluer à ce niveau est une chance unique.

Mais, il n'y aurait pas de «sommet de pyramide» sans une base bien assise, formée de jeunes, qui plus tard, seront propulsés au sommet.

Et cette saison, un vent nouveau a soufflé sur le stade des Chardons, avec une participation plus importante des parents qui n'hésitent pas à suivre leurs enfants, ce qui engendre une ambiance conviviale au bord des terrains.

Le club a compris depuis fort longtemps que son avenir dépendait des jeunes et il en récolte aujourd'hui les fruits.

Le comité a aussi été réorganisé avec la création de 4 commissions autonomes, mais appelées à travailler en commun... et pour l'instant aucun grincement n'est apparu dans cette belle mécanique !

On le voit, le moral est au beau fixe, pour cet heureux quadragénaire, qui fêtera comme il se doit, son 40ème anniversaire en mai 2004.

ETOILE SPORTIVE CERNEX

Stade des Chardons

74350 COPPONEX

Co-Présidents:

Claude PHILIPPE

Sébastien CUSIN

Tél. 04.50.44.24.05

Email: escernex@hotmail.com

Site internet: www.cernexfoot.org



Retrouvez tout l'historique de votre club de football sur Internet à l'adresse:
w w w . c e r n e x . f r



Equipe 13 ans



Equipe 15 ans



Equipe 18 ans



Débutants C



Benjamins



Poussins A



Poussins B

Poussins C



Seniors





Le Comité des Fêtes de Cernex

*C'est en mil neuf cent quatre vingt sept,
Que vit le jour le Comité des Fêtes,
Car dans un village,
Pour réunir tous les âges,
Il faut de l'animation
Et de la motivation.*

*Nous sommes une bonne équipe,
Soudée par la fête de la musique.
Nous mettons toute notre énergie
A vous offrir quelques belles tranches de vie.*

*Nos animations sont variées :
Le four à pain nous faisons chauffer,
Le cochon nous embrochons
Et le cidre nous pressons.
Contre le froid nous avons une tactique,
Rendez-vous à l'alambic.*

*Que vous soyez des habitués
Ou nouvellement arrivés,
A nous rejoindre il ne faut point hésiter,
Pour passer une bonne journée en toute convivialité.*

**JANVIER 2004
ALAMBIC**

**19 JUIN 2004
FETE DE LA MUSIQUE**

**17 OCTOBRE 2004
FETE DU CIDRE**

La Fête de la musique





Association La Marmotte
Salvador Rocamora
74350 La Motte – Cernex

La Marmotte

C'est dans la bonne humeur que nous avons débuté cette année 2003

C'est en dégustant les galettes des rois le 18 janvier et les « boudins crêpes » le 15 février que nous avons chanté, ri, et nous sommes amusés à différents jeux de sociétés.

C'est le 23 août qu'a eu lieu le traditionnel repas de l'été. Nous avons savouré un excellent « émincé à la chinoise ». Nous en avons encore l'eau à la bouche !!!

La Marmotte remercie les personnes présentes et particulièrement les nouveaux Mottus qui ont répondu positivement à cette invitation ainsi que les bénévoles qui cuisinent, servent et ...nettoient.

Le 28 juin, les membres de l'association se sont retrouvés pour une journée nettoyage de l'école et de ses environs.

Après l'assemblée générale du 12 juin, le bureau du comité se présente ainsi :

Président

Rocamora Salvador

Vice-Président

Saxod André

Trésorière

Rocamora Liliane

Secrétaire

Monod Madeleine

Secrétaire-Adjointe

Chamot Maryse

Et les Membres de la Marmotte.

Calendrier des Manifestations 2004

18 janvier 2004 - soirée « rois ».
21 février 2004 - soirée « crêpes ».
10 juillet 2004 - fête de l'été .

LE THEATRE DE LA MARMOTTE

Les 28 février, 6,7,12,13 et 20 mars, la troupe de théâtre fera ses représentations à Cernex.

Suite à l'annulation du théâtre de l'année dernière, la troupe tient à vous présenter ses excuses et compte sur votre présence cette année.

Meilleurs vœux à tous.





Vous connaissez tous Marie Hélène, notre charmante secrétaire de Mairie.

C'est avec plaisir que nous l'avons engagée cette année,

Employée districale de 1992 à fin 2002, c'est tout naturellement qu'elle s'est installée à la mairie de Cernex, suite au partage des compétences avec la communauté de communes.

Marie Hélène travaille en temps partagé entre la mairie de Cernex (70%) et la mairie de Saint Blaise (30%)

Les portes de la Mairie sont ouvertes au public:

Le mardi de 8H00 à 12H00

et le jeudi de 12H00 à 18H00

Entre temps, Marie Hélène effectue les tâches suivantes:

ETAT-CIVIL:

Naissances

Reconnaissances

Mariages

Décès

Tables annuelles et décennales

Cartes d'identité

Passeports

Autorisations de sortie du territoire

Recherches généalogiques

Extraits et copies d'actes pour particuliers, notaires, avocats...

URBANISME:

Permis de construire

Certificat d'urbanisme

Renseignements d'urbanisme

Déclarations de travaux

Lotissements

Avis techniques et relations avec les services techniques

Déclaration d'intention d'aliéner

Concessions de tréfonds

Recherches cadastrales et attestations notariales

P.L.U. (élaboration – modification – révision)

Renseignements et explications du document d'urbanisme au public

COMPTABILITE - PAIE:

Budget primitif (élaboration – saisie – transmission)

Compte administratif (élaboration – saisie – transmission)

Gestion comptabilité (mandats – recettes – virements de crédits...)

Relations avec la trésorerie

Paie employés et élus + gestion des cotisations (urssaf – ircantec – assédic)

Etats DGF et FCTVA

ETRANGERS:

Renseignements selon nationalité
Etablissement des dossiers de titre de séjour et suivi

Attestations d'accueil + statistiques

ELECTIONS:

Tenue de la liste électorale (inscriptions – radiations – radiations d'office)

Refonte (établissement des cartes électorales + Listes)

Préparation bureaux de vote lors des différents scrutins

Présence aux différents dépouillements et établissement des procès-verbaux

CONSEIL MUNICIPAL:

Convocations

Compte rendus

Délibérations

Présentation des documents comptables

Suivi des dossiers évoqués lors des réunions

AIDE SOCIALE - CCAS:

Constitution et suivi des dossiers (RMI – Placement Maison de retraite – Aide ménagère...)

Obligations alimentaires

Repas des Anciens – Colis de Noël
Budget – Compte et comptabilité du CCAS

Convocations et délibérations du CCAS

DOCUMENTS

ET ATTESTATIONS DIVERSES:

Primes agricoles

Animaux dangereux

Attestations domicile et diverses

DIVERS:

Courriers et convocations diverses

Recensement militaire

Recensement démographique

Cantine

Réception des demandes de logement et attributions

Loyers bâtiments communaux

Baux ruraux

Bulletin municipal

Frontaliers

Gestion du cimetière

Arrêtés municipaux

Eclairage public

Archivages ...

Soucieuse de sa carrière, Marie Hélène a obtenu cette année le grade d'adjoint administratif, et nous l'en félicitons.





1973 : Création du district rural de Cruseilles avec comme président M. Bernard PELLARIN.

1994, la commune de Cuvat se joint au district qui comprend alors 13 communes : Allonzier la Caille, Andilly, Cercier, Cernex, Copponex, Cuvat, Cruseilles, Menthonnex en Bornes, Saint-Blaise, Le Sappey, Villy le Bouveret, Villy le Pelloux, Vovray en Bornes.

Progressivement les 13 communes ont découvert les avantages d'une mise en commun de leurs moyens. Le **7 avril 2001** Monsieur MICHEL LANGIN est élu président. Il doit avant le 1^{er} janvier 2002 transformer le district en communauté de communes afin de répondre aux exigences de la loi CHEVENEMENT. Le partage des compétences s'est effectué comme suit :

Communauté de communes

Aménagement de l'espace

Schéma de cohérence territoriale
Coordination architecturale
Acquisition d'intérêts communautaires

Développement économique

Aménagement, entretien, gestion du PAE de La Caille et du site de l'ARNY.
Aménagement, entretien, et gestion du centre nautique des DRONIERES
Action de promotion touristique d'intérêt communautaire

Protection et mise en valeur de l'environnement

Assainissement
Eau potable
Eau pluviale
Déchets (ordure ménagère, tri sélectif)
Voirie communautaire

Scolaire

Construction, entretien, fonctionnement des équipements et établissements scolaires préélémentaires, et élémentaires
Transport scolaire
Piscine scolaire des Ebeaux

Equipements culturels

Construction, entretien, fonctionnement des équipements culturels et sportifs
Bibliothèque des Ebeaux
Ecole de musique
Terrains de football et leurs infrastructures

Communes

Frais de personnel communal
Secrétaire de mairie, personnel d'entretien

Voirie

Chemins communaux
Place communale

Bâtiments

Salle polyvalente, église et divers appartements ou bâtiments communaux.

Réseaux secs

Electricité
Téléphone
Eclairage public



Communauté de communes du Pays de Cruseilles

La reprise de ces compétences par les communes s'accompagne du transfert d'une part des recettes correspondantes (DGF, Fonds Genevois), mais également du transfert de la dette liée aux emprunts contractés pour des travaux relatifs à ces compétences.

Les nouveaux statuts, après maintes discussions ont été signés par les treize communes, qui sont donc à nouveau prêtes à travailler ensemble.

Cernex, une bizarrerie orthographique?



Cernex, Copponex, Menthonnex, Saint-Ornex *

Une bizarrerie orthographique?

Cernex, Copponex, Menthonnex et Saint-Ornex, dans le secteur de Cruseilles, mais aussi Bernex, Onex, Sacconex, Bardonnex par delà la frontière Genevoise, se sont prononcés au cours des siècles avec une terminaison en (è).

C'est ainsi que Copponex s'est écrit tantôt Copponet, tantôt Copponay. On peut s'interroger sur l'origine de cette étrangeté orthographique et s'interroger également sur son avenir.

Dès la Renaissance, s'est posée dans les Etats de Savoie, qui s'étendaient alors jusqu'aux portes de Genève, la question de l'orthographe des noms de lieux dès lors que le latin avait cédé la place au Français doublé du Piémontais dans les textes officiels.

Le français était (est toujours) une langue accentuée sur la dernière syllabe et les consonnes terminales, de même que les e muets, ne se prononcent pas.

Au contraire, le piémontais tout comme ce qui deviendra plus tard l'italien est une langue dont la dernière syllabe n'est jamais accentuée et où toutes les lettres se prononcent.

Nos scribes ont alors inventé deux procédés qui ont fait fortune en Savoie et dans le Genevois. Premièrement, on allait écrire « az » ou « oz » à la fin des noms de lieux (ou de famille) dont la dernière syllabe est muette.

Ainsi La Clusaz prononcé La Cluse, Saint Jorioz prononcé Saint Joris, et dans le Val des Usses, Marlioz prononcé Marlie ou Verlioz prononcé Verlie. Deuxièmement, et voici l'origine de la bizarrerie qui nous occupe, on écrivait « ex » à la

fin du mot si celui-ci était accentué sur la dernière syllabe, donc Cernex, Copponex, etc.

Qu'en est-il aujourd'hui?

D'une part, la Savoie est devenue française, donc tous les mots sont accentués sur la dernière syllabe, ce qui conduit inéluctablement à prononcer la terminaison az ou oz.

Dans un premier temps on dit La Clusa, Saint Jorio, mais on entend déjà le Semnoze, Verlioze, Marlioze. La dérivation semble inéluctable.

En revanche, la laideur du son (ekse), - ce son servait en patois à exciter les chiens: « Ksi, ksi mords-le », a préservé jusqu'ici la prononciation (è).

Toutefois l'influence internationale de l'anglais où toutes les lettres se prononcent et du français méridional (Dans le Languedoc on dit « tabaque, porque » etc.) ne pourra pas être évitée.

En effet, l'influence des langues n'obéit ni à l'histoire, ni à la politique, ni à la raison.

Se pose donc une question délicate: souhaite-t-on conserver le patrimoine local et la prononciation de nos ancêtres ou bien est-on disposé à accepter la prononciation (Cernekse, Copponekse) etc. ?

Deux municipalités, qui ne sont pas du secteur, mais sans doute y aurait-il d'autres exemples, ont décidé de revenir à l'orthographe ancienne, d'ailleurs plus esthétique, en ay.

Il s'agit d'Argonex, devenu Argonay et Fernex-Voltaire devenu Ferney-Voltaire. Alors: Cernay, Copponay, Menthonnay, Saint-Ornayou la prononciation: Cerneксе, Copponeксе, Menthonnèксе et Saint--Orneксе?

On peut encore faire le choix ou en discuter; demain, le choix sera fait inéluctablement par la langue, et sans nous.

** Saint-Ornex est un château entre les bois Chardon et la route de Châtillon.*

Crédit documentaire Alpes 74, avec l'aimable autorisation de Michel Cusin-Brens





Des travaux nécessaires ont été réalisés.

Tout d'abord, sur la façade Sud, les descentes de toit n'étaient pas captées et les eaux pluviales venaient se perdre sous les murs de fondation de l'église, entraînant une dégradation prématurée. Un collecteur pour recevoir les eaux du toit et ensuite les conduire à l'égout a été posé.

Des travaux de mise en conformité de l'électricité ont été également réalisés aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'église.

D'après la législation, l'église est propriété communale à destination culturelle; ce qui suppose des liens entre la commune et la paroisse, tout en étant d'une identité différente.

Des biens communautaires nous invitent à travailler ensemble pour le bien d'une population. La paroisse est heureuse d'avoir repris la jouissance de la salle située en dessous de la mairie.

Il y a trois ans, en accord avec l'évêché, la paroisse avait compris le besoin urgent et indispensable de céder le local pour que l'enseignement d'une classe primaire puisse être pratiqué jusqu'à la fin de l'agrandissement de l'école.

Actuellement quatre cours de catéchisme de plusieurs enfants sont enseignés pendant la semaine. Les enfants et leurs catéchistes sont heureux de se retrouver dans un cadre adapté à leurs besoins.

La vie de l'église locale de Cernex se manifeste par différentes activités : catéchisme, animation liturgique, propreté et décoration florale de l'église, diffusion de la presse catholique. Des personnes assurent souvent plusieurs activités.





CERNEX (Canton de Cruseilles) ÉGLISE SAINT-MARTIN

Édifice non classé en 1983.
Vitreaux non classés en 1983.

BIBLIOGRAPHIE

Sources ms : Oursel, s.d. (vers 1959), p. 209, n. 12 (vitr.), rép. s.d. (vers 1959), p. 91-92 (égl.). Ouvr. impr. : Poncet, 1884, p. 355-356 (égl.). Cat. exp., Lyon, 1982, p. 78.

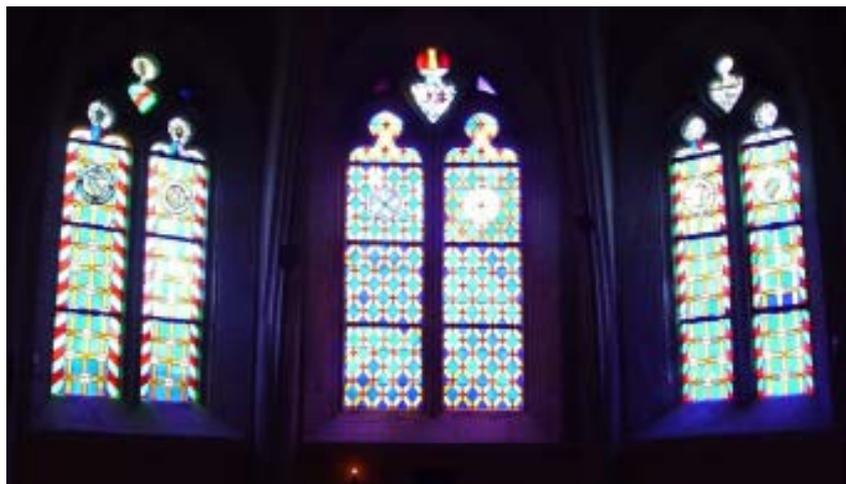
HISTORIQUE ET RESTAURATIONS

Construit vers 1530-1535, le chœur de deux travées terminées par une abside à trois pans est éclairé par trois baies qui conservent des fragments de vitraux hétérogènes dont l'un est daté de 1553. De simples verrières décoratives du XX^e siècle ornent les baies (3 à 8, 10) des quatre travées et des deux chapelles de la nef élevée en 1840.

Baie 0

1553 et XX^e siècle.

2 lancettes trilobées, tympan à 1 soufflet et 2 écoinçons. H. 3,50 m L. 1,80 m. Tympan, soufflet: ange porteur de phylactère (inscr., date 15[5]3 provenant d'une Nativité (?). Lanc. (xx s.) : verrière décorative.



Baie 1

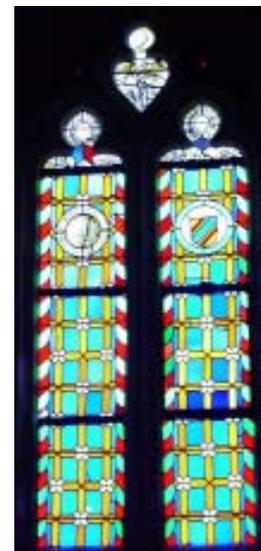
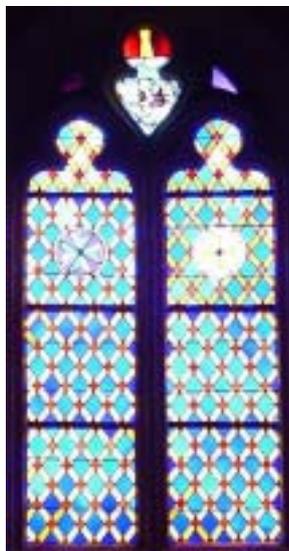
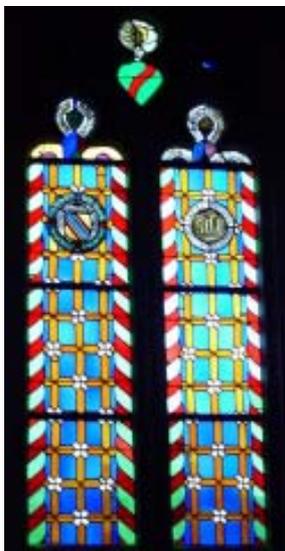
1553 et XX^e siècle.

2 lancettes trilobées, tympan à 1 soufflet et 2 écoinçons. H: 3,50 m L. 1,40 m. Lanc. : emploi de 2 méd. du XVI^e S. (diam. 0,30 m) à la partie sup. de vitrerie décorative du XX^e s. ; à g., écu armorié (appartenant aux comtes de Cernex?) inscrit dans un chapeau de triomphe, à dr., mono-gramme du Christ entouré d'une inscr. à sa gloire (grisaille et jaune d'argent). Têtes de lanc. (XVI^e s.) : 6 éléments de bordure (L. 0,05 m) peints en grisaille et jaune d'argent; à g., décor de feuillage, bannière, hache, tête d'oiseau, tambour...; à dr. femme et monstre, dragons affrontés, épée, singes soutenant des motifs décoratifs... Tympan, partie sup. du soufflet: soleil (grisaille et jaune d'argent).

Baie 2

1553 et XX^e siècle.

2 lancettes trilobées, tympan à 1 soufflet et 2 écoinçons. H. 3,50 m L. 1,80 m. Lanc. : emploi de 2 méd. du XVI^e s. (diam. 0,30 m) à la partie sup. de vitrerie décorative du XX^e s. ; à g., monogramme du Christ entouré d'une inscr. à sa gloire (grisaille et jaune d'argent) ; à dr., écu armorié du XX^e s. Têtes de lanc. (XVI^e s.) : éléments de bordure (L. 0,05 m) peints en grisaille et jaune d'argent; à g., femme et monstre, homme nu; à dr., éléments décoratifs, fragment d'architecture utilisé en bouche-trou. Tympan, soufflet: ange jouant du violon avec la lune au-dessus (grisaille et jaune d'argent).





TRADITIONS ANCIENNES ET POPULAIRES

De la naissance à la mort

Baptêmes, mariages et funérailles sont dans les Savoie rurales doublement importants. Ce sont des rites religieux qui garantissent, tout du moins extérieurement, l'appartenance à l'Eglise ; s'exclure de l'Eglise c'est aussi, d'une certaine façon, s'exclure du village.

Le Baptême

L'enfant qui vient de naître est porté à l'Eglise le plus rapidement possible, souvent le lendemain. Il faut préciser que les femmes accouchaient à la maison. Parrain et marraine sont en général choisis parmi les proches parents. Les repas de baptême réunissent les familles mais les photos de cérémonie de baptême sont assez rares.

Enfance et adolescence

Entre dix et douze ans, les enfants font leur première communion. Après quoi le garçon peut porter le chapeau et la fille le bonnet à dentelles. Les rencontres sentimentales sont favorisées lors des fêtes de l'été ou fêtes patronales. Les garçons vont rendre visite aux jeunes filles qui gardent les troupeaux dans les alpages. Si on veut régulariser la situation, quelques jours avant le mariage, on fait bénir les fiançailles. Le futur époux offre un petit cadeau à sa promise, les plus aisés offrent une bague.

Le Mariage

On se marie souvent en milieu de semaine, le cortège se forme chez les parents de la fiancée, le garçon ferme la marche au bras de sa mère ou de sa future belle-mère. Une fois la messe terminée, il arrive qu'un service mortuaire soit célébré à la mémoire des défunts des familles. Les cafés du village attendent les mariés et leurs





invités ; les bouteilles de vin sont débouchées, les petits biscuits sont prêts ; on chante, on rit, on danse. Le repas de noces est servi dans la famille de la mariée. Dans les fermes, volailles, viandes, légumes, tout est prévu et conservé depuis longtemps pour le grand jour. En règle générale, l'épouse va habiter chez ses beaux-parents.

Elle doit apporter une dot constituée par de l'argent ou des biens en nature. Le choix du conjoint est dans une certaine mesure soumis aux impératifs de la conservation du patrimoine. On épouse de préférence une personne de son rang et sinon de son village, du moins d'un village proche.

On faisait des frais pour l'habillement : le costume du marié lui servait une bonne partie de sa vie, quelque fois jusque dans la mort. Quant à la mariée sa robe était conservée religieusement dans une armoire.

Funérailles

Le sort de l'âme des défunts est une préoccupation essentielle. Outre les prières qui sont faites par ceux qui veillent le mort, on relève des coutumes curieuses, comme par exemple, celle-ci qui consiste à ouvrir la fenêtre tout de suite après le décès pour permettre à l'âme du mort de s'échapper. Lors des veillées de prières, familles, voisins et amis se restaurent de nourriture, de boissons ; certaines familles modestes ont du mal à tenir financièrement. Les familles portent le deuil, elles n'assistent plus aux fêtes, les jeunes ne vont plus danser. A certains endroits on retire les cloches du cou des vaches.

Fêtes religieuses

Noël

Le 24 décembre à minuit on se rend à la messe par tous les temps.

On ne réveillonne guère, ni avant, ni après la messe. C'est le 25 décembre à midi que l'on fait un bon repas de fête avec viandes et cardons, au dessert c'est la bûche et les rissoles. Le Père Noël n'est pas généreux, souvent une seule orange dans les sabots. Ce fruit était cher à l'époque.

Pâques

Pendant la période de Carême, temps de pénitence avant Pâques, on se prive, on ne mange pas les œufs. A partir du Jeudi Saint, les jeunes du village passent dans les maisons pour chercher les œufs qui serviront à fabriquer des pâtisseries pour la fête de Pâques.

Pour se faire entendre ils agitent un petit instrument appelé « Crécelle » qui remplace les cloches qui sont parties à Rome. Le repas du jour de Pâques est plus copieux avec l'agneau ou le cabri pour ceux qui peuvent se le procurer.

Toussaint

Le matin de la Toussaint on va à la messe. L'après-midi un office est célébré pour les défunts, après quoi on se rend au cimetière où le prêtre bénit les tombes qui sont remarquablement bien fleuries.

Les Processions

Les Rameaux

On assiste à la procession et bénédiction des rameaux que l'on place avec un crucifix dans chaque pièce de la maison et parfois aussi dans les étables ; signe de foi et de protection.

Les Rogations

Les trois jours précédant l'Ascension font l'objet de processions ; on se rend au pied des croix de village que l'on a fleuries, on prie avec le prêtre tout en demandant un temps favorable pour les récoltes.



Coutume de Terranova.





La Fête Dieu

Un hôtel décoré de fleurs est élevé sur la place pour recevoir le Saint Sacrement. Des petites filles lancent des pétales de roses dans des corbeilles qu'elles ont confectionnées elles-mêmes. Après la bénédiction, on prie et on retourne à l'Eglise pour terminer l'office.

Le 15 Août

Dans certains lieux, on vénère la vierge. Si on a un sanctuaire ou une chapelle, on s'y rend également en procession, souvent depuis l'Eglise. Les saints sont souvent implorés lors des catastrophes, épidémies ou mauvais temps.

Bénédictions des maisons

Chaque année le prêtre bénit toutes les maisons du village, accompagné d'un enfant de chœur, à la fin de l'été, les récoltes étant terminées. Les familles l'accueillent et le remercient avec des dons et produits de la ferme.

La Vogue

A Cernex, la fête patronale a lieu le 11 novembre, jour de la Saint-Martin. Le dimanche qui suit le 11 novembre s'appelle « La Vogue ». La messe est embellie par des beaux chants, puis vient le repas, plus copieux, plus fin ; on invite la famille proche, les célèbres rissoles aux poires « Blesson » sont sur toutes les tables. La fête au village bat son plein avec les forains et leurs manèges ; le soir on danse, souvent des couples se forment et des mariages sont dans l'air.

Chaque région avait des rites et coutumes propres. Tout n'a pas été dit, les aînés retrouveront un peu de nostalgie avec ces traditions anciennes connues qui sont encore dans leur mémoire. Quant aux plus jeunes, avec un petit sourire moqueur, diront « quelle époque » !



Crédit photos Pays de Savoie, Christine Bonneton Editeur



Chez Gresat

L'origine de Chez Gresat n'a pas été retrouvée mais le mot « CHEZ » qui vient du latin Casis, pluriel Casa, est l'équivalent de « à la maison de ».

C'est pourquoi « Chez » nom de lieu est toujours suivi d'un nom qui correspond au propriétaire.

Tout laisse à croire qu'un Monsieur Gresat a existé.

Le hameau de Chez Gresat est le village le plus élevé de la commune à 777 m d'altitude, perché sur un plateau venteux, exposé Sud-Est.

Le climat est plus rude qu'ailleurs : brouillards givrants, neiges précoces et congères en font une « Petite Sibérie ».

Chez Gresat compte 19 habitants. Le chemin de la Croix-Biche sert de frontière avec la commune de Vers.

C'est un chemin balisé, un chemin rural qui est parcouru aussi par les pèlerins de Compostelle.

Sur le plateau de Chez Gresat la commune est propriétaire de 23 hectares de terre appelés « les communaux ».

Les terrains sont exploités par des agriculteurs de la commune.

Chez Gresat ne possède plus qu'une exploitation agricole ovine.

Par beau temps, un magnifique panorama s'ouvre à nos yeux et les randonneurs sont nombreux à le découvrir.





Le site web de notre commune a été publié officiellement le 6 Octobre 2003.

Voici comment s'est effectué la création du site Internet de la Commune de Cernex

Cet été en feuilletant les bulletins municipaux je me suis dit que toutes ces informations étaient précieuses et que les nouveaux arrivants ne pouvaient en bénéficier.

L'idée d'un site Web m'est tout de suite venue à l'esprit. Par la suite le côté pratique est devenu important. Ce site pourrait permettre d'avoir un référentiel plus fiable que le bouche à oreille. Effectivement comment reprocher à son voisin nouvel arrivant de tondre le dimanche. A-t'il eu des informations fiables? De même lors de son installation sur la commune, a-t'il été informé des coordonnées de l'école, de la distribution d'eau, d'électricité, etc..

Puis ensuite tout s'est étoffé: un plan de situation de la commune, un plan de la commune, l'origine de son nom, son histoire, la vie à Cernex, les informations de la mairie, les associations, la vie scolaire, le culte catholique, la vie économique et les articles de presse.

Mais réaliser un site Web a un coût, inaccessible pour notre commune je le sais, alors une seule solution pour le réaliser, le bénévolat. Mais pour le publier c'est une autre affaire. Il y a les sites gratuits avec de la publicité et des liens à ne pas mettre devant les yeux de nos enfants, donc exclus. Une autre formule d'hébergement: sur le site de Charlyrobot où il y a de la place pour le moment, c'est gratuit, il faut juste créer un lien, ou louer chez un hébergeur, c'est accessible pour le budget de la mairie.

J'ai réalisé une maquette que j'ai présentée courant juillet au conseil municipal.

A la suite de recherche via mes connaissances j'ai trouvé un hébergement à Archamps. Ceci nous coûtera 15 euros par an, c'est parfait.

Notre site (C'est aussi le vôtre) est réalisé bénévolement et nous vous demandons votre indulgence. Les documents présentés viennent principalement des bulletins municipaux, la technique de saisie des textes a été réalisée à l'aide d'un scanner permettant l'acquisition de textes. Mais la technique a ses limites; lors de la capture de ces textes les "é" ou apostrophe ne sont pas correctement saisis ou un "a" est transformé en "o", les tirets de mise à la ligne restent dans les mots et ne sont pas reconnus comme des fautes par le correcteur orthographique, il faudra du temps pour corriger, surtout sur 512 pages.

Si vous avez remarqué des erreurs ou des notifications à nous communiquer, utilisez le lien « Vos remarques » pour nous les communiquer.

Le composant « Recherche » vous sera utile pour accéder directement à une ou plusieurs pages contenant votre mot clef.

Et j'espère que vous trouverez les informations ou souvenirs que vous cherchez. D'ailleurs vous avez le droit de savoir, par exemple pour l'ouverture du cabaret de Cernex, est-ce que son propriétaire est probe et de bonnes mœurs? Est-ce qu'il s'engage à observer strictement les règlements en vigueur et tous les règlements particuliers aux cabarets? Est-ce qu'il se charge de payer à la commune annuellement une somme convenable.

Où peut-on voir la chaise à porteur du château de Cernex?

Connaissez-vous le règlement de la compagnie des sapeurs pompiers de la commune ?

Qui a volé la cloche de l'église descendu par Joseph Bretton pour l'amener à Carouge avec Etienne Galley? Pourtant il y a eu une perquisition, un champ a même été labouré. Ce printemps des recherches ont été effectuées en aval de la propriété Saxod ...

Vous trouverez ces informations sur votre site : www.cernex.fr



Notre commune



La Mairie



La vie à Cernex



Les Clics utiles

Après avoir lancé votre explorateur Internet, (1) tapez l'adresse "www.cernex.fr".

Enregistrez cette adresse dans les favoris (2).

Les touches suivantes permettent de se déplacer sur le site

(3) Page précédente

(4) Page suivante.

Les images des cadres permettent d'accéder directement aux pages suivantes:

La Mairie (5)

La vie scolaire (6)

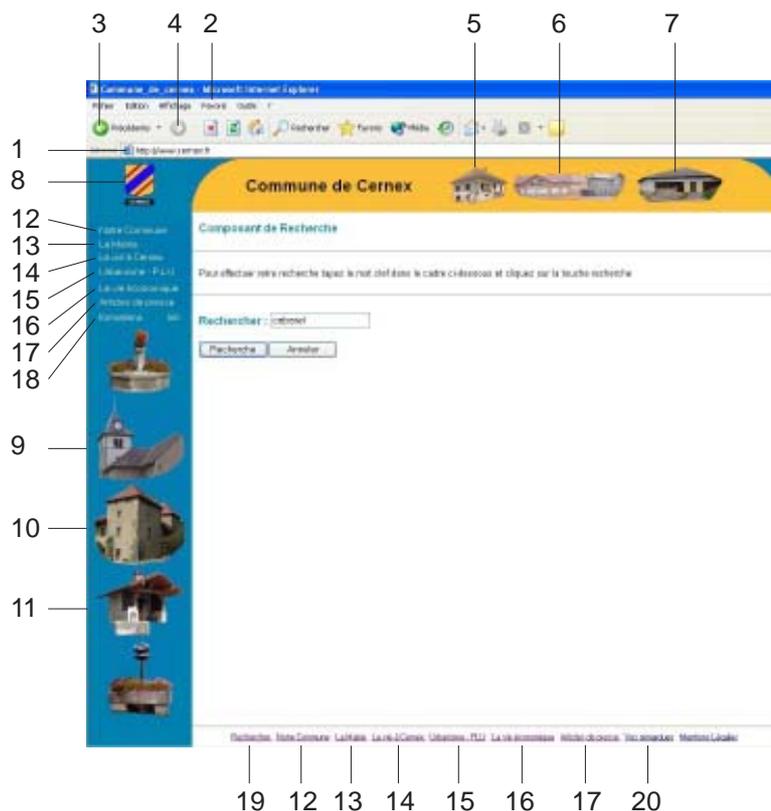
Les Equipements & Loisirs (7)

Cernex l'origine de son nom (8)

Le Culte Catholique (9)

Le château de Cernex (10)

Le four à pain (11)



Vous disposez de deux menus pour accéder aux différentes rubriques de notre site:

Notre commune (12)

Plan de situation

Plan de la commune

Album photo de la commune

L'origine de son nom

Cernex son histoire

Cernex en quelques chiffres

La Mairie (13)

Infos pratiques

Conseil municipal

Budget

Délibérations

Etat Civil

Bulletins Municipaux

Réservation salle communale

Assainissement

Voirie

Formalités administratives

Nouveaux arrivants

La communauté de communes

Historique

La vie à Cernex (14)

Les adresses utiles

Les services à votre disposition

Les équipements & loisirs

Les associations

Le Culte Catholique

L'environnement

La vie scolaire

Urbanisme - PLU (15)

Le PLU

Infos pratiques

Urbanisme

Historique

La vie économique (16)

Avec tous les acteurs de la vie économique de notre commune.

Les articles de presse (17)

Pêle mêle les articles parus dans nos bulletins municipaux depuis le numéro 1, des articles historiques, sur l'environnement, nos associations, la vie scolaire, le culte catholique, des pages personnelles, des témoignaux, etc.

ment, nos associations, la vie scolaire, le culte catholique, des pages personnelles, des témoignaux, etc.

Informations (18)

Cette page vous permet de connaître les dernières informations communales, départementales ou nationales.

Recherche (19)

Le lien Recherche permet d'accéder au composant de recherche. Tapez un mot clef par exemple votre nom, une ou plusieurs pages vous seront proposées.

Cette solutions est la plus simple pour effectuer des recherches dans l'historique de la commune, car n'oubliez pas le site comporte 512 pages.

Remarques (20)

Communiquez-nous vos remarques.



L'Internet rapide avec l'ADSL

L'Internet à haut débit avec l'ADSL est annoncé par France Télécom sur le central téléphonique de Cruseilles pour avril/mai 2004.

Concernant Cernex, nous sommes dans le cadre des communes de moins de 1000 abonnés au téléphone. Dans ce cas les personnes souhaitant avoir un raccordement ADSL doivent déposer une demande suivant le modèle ci-dessous à la mairie.

Ces demandes seront regroupées avec les quatre communes reliées au commutateur d'Andilly.

Lorsqu'il y aura 100 demandes, celles-ci seront envoyées à France Télécom qui effectuera une publication légale auprès des autres opérateurs.

Ces opérateurs y compris France Télécom vous contacteront pour vous faire signer un contrat d'abonnement ADSL. Lorsque les 100 contrats seront signés France Télécom opérera la liaison ADSL, suivant les modalités ci-dessous :

Pour être éligible ADSL, il faut être situé à moins de 4 km du central téléphonique. France Télécom s'engage à effectuer le raccordement ADSL dans les 6 mois dès réception des 100 abonnements, dans la mesure où le central téléphonique est raccordé par la fibre optique (*). Si ces conditions ne sont pas remplies, il faudra attendre le

raccordement du central téléphonique par la fibre optique, mais la commune de Cernex est telle un potentiel économique suffisant pour un tel coût de mise en œuvre.

Sinon il y aura des solutions alternatives telles que le satellite, Wi-Fi, solutions qui sont en cours d'expérimentation par France Télécom.

Les informations données ci-dessus ont été recueillies à la réunion du Conseil général du pays des Usses et Bornes qui a eu lieu le mardi 9 décembre à La balme de silligny.

Nous disposons aussi d'informations de France Télécom (Michel Aubry - Service des Relations Extérieures) qui nous ont été communiqués par Hubert Lacroix, maire adjoint d'Andilly:

" Les renseignements sur le commutateur d'Andilly sont les suivants:

- Le commutateur d'Andilly a 949 lignes. Il dessert les communes de Andilly (306 lignes), Cernex (348 lignes), Copponex (207 lignes) et St Blaise (88 lignes).

- Ce commutateur ayant moins de 1000 lignes, il doit faire l'objet de l'engagement ferme d'au moins 100 clients répartis sur le commutateur, c'est-à-dire sur les 4 communes.

Le plus simple est que la démarche de recensement des 100

engagements soit entamée simultanément par les 4 communes."

(* Nous nous posons tous les mêmes questions

Vous voulez savoir à quelle distance vous vous trouvez du central?

Si celui-ci est raccordé par la fibre optique?

Si vous êtes à moins de 4 km pour être éligible?

Quel temps d'attente il faut compter?

N'attendez pas de réponse précise de la part de France Télécom, la réponse est toujours « Lorsque le raccordement du central sera effectué nous effectuerons un test avec votre numéro de téléphone ». Ce test pourra d'ailleurs être effectué par vous même sur Internet et les différents opérateurs.

Alors patience ...

EXEMPLE DE SOUSCRIPTION (a retourner à : MAIRIE de Cernex)

Je soussigné,.....

Demeurant :.....

Code postal : Ville :Téléphone :

m'engage à souscrire un abonnement ADSL dès que ce service sera disponible sur ma commune.

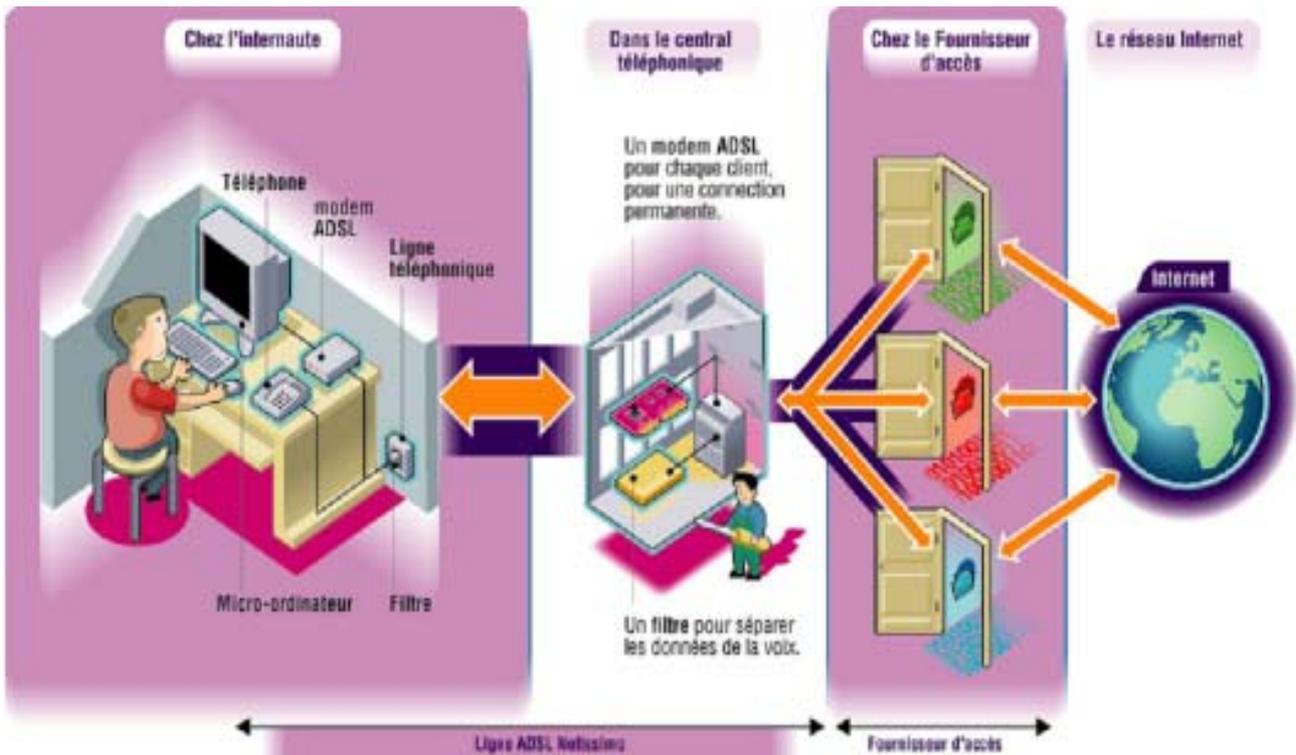
Date :

Signature



Téléchargez sur notre site les informations de France Télécom dans Recherche tapez ADSL

L'ADSL Comment ça marche ?



~ PETIT LEXIQUE ADSL ~

ADSL : l'ADSL («Asymmetric Digital Subscriber Line», ou «réseau de raccordement numérique asymétrique») est l'une des technologies d'accès large bande à Internet sur support cuivre, le réseau d'accès téléphonique (RTC). Cette technologie permet de transmettre des signaux numériques haut débit, particulièrement adaptés aux services multimédia, sur la paire de cuivre classique.

ATM ou « Asynchronous Transfer Mode » : technologie de réseau qui établit des connexions logiques et qui utilise des cellules de petite taille fixe pour transporter les flux d'information.

Bande passante : C'est la capacité des « tuyaux » - câbles, satellites, réseaux de télécommunications de toute nature - mis à la disposition du client pour transmettre ses informations et des données numériques.

Bit ou Mbit (méga bit) : Bit est la contraction de « Binary Digit » : information élémentaire qui vaut 0 ou 1. On compte le plus souvent en méga-bits ou en kilo-bits.

Débit : C'est la quantité de signal transmis par un support (câble, faisceau hertzien, fibre optique...). Elle est exprimée en bits par seconde, ou nombre de Bits (de zéro et de un) transmis en une seconde.

DSLAM : ou DSL access multiplexer : multiplexeurs d'accès ADSL. Le DSLAM réalise la séparation des trafics RTC et données, termine les liaisons ADSL et agrège l'ensemble des flux résultants vers le réseau de transport à haut débit (ATM) de l'opérateur.

Extranet : réseau local privé fonctionnant sur le même principe qu'Internet et partagé entre plusieurs acteurs, comme une entreprise et un fournisseur, par exemple.

Filtres : élément du réseau permettant de séparer les fréquences du téléphone des fréquences utilisées pour le transfert de données, notamment Internet.

Intranet : réseau local privé fonctionnant sur le même principe qu'Internet, interne à une entreprise par exemple.

Internet : ensemble de réseaux interconnectés entre eux au niveau mondial grâce au protocole IP (Internet Protocol).

IP (Internet Protocol) : protocole réseau permettant la transmission de paquets contenant des données et de la voix sur les différents réseaux de télécommunications et leur permettant de travailler ensemble de telle façon qu'ils ne paraissent former qu'un seul réseau pour les divers utilisateurs.

IP (Internet Protocol) : protocole réseau permettant la transmission de paquets contenant des données et de la voix sur les différents réseaux de télécommunications et leur permettant de travailler ensemble de telle façon qu'ils ne paraissent former qu'un seul réseau pour les divers utilisateurs.

Modem : Contraction de « modulateur - démodulateur ». Boîtier qui permet de faire communiquer deux ordinateurs via une ligne téléphonique.

Port USB : ou « Universal Serial Bus » : interface physique adapté à l'installation de périphériques informatiques auto installables (ou « plug and play ») qui se présente sous la forme d'une carte ou d'un petit boîtier.

RTC : Réseau téléphonique commuté, désigne le réseau de téléphone « classique » de France Télécom.

Services local IP sur ADSL : service de collecte de données utilisant la technologie ADSL et assurant la mise en relation d'utilisateurs avec un fournisseur de services IP. Il comprend des accès La Ligne ADSL ou Ligne ADSL Pro (côté utilisateurs) et des accès Turbo IP (côté fournisseur de services IP).

Services IP : Services mettant en œuvre des technologies développées dans le monde Internet (protocoles de communication réseau, applications de type messagerie, Web, newsgroups, téléchargement de fichiers) pour offrir des solutions d'accès à l'Internet ouvert, de communication d'entreprise, ou de mise en réseau de communautés virtuelles.

TCP/IP : Protocole de transmission de données par paquets utilisé dans le réseau Internet. TCP (Transmission Control Protocol) scinde un message en paquets, tandis que IP (Internet Protocol) leur attribue une étiquette contenant l'adresse de la destination de l'information, et un « numéro » pour que le message soit finalement reconstitué dans l'ordre initial.

Site : local d'accueil du fournisseur de services où est installé le point de terminaison du service.

Voie descendante : envoi des données du réseau IP (web) vers l'ordinateur du client.

Voie montante : envoi des données du client vers le réseau IP (web).

Zone de couverture : communes, arrondissements ou quartiers au sein desquels il est doré et déjà possible d'accéder à La Ligne ADSL de France Télécom.



La pomme de terre

Elle fut introduite en France vers le milieu du XVI^{ème} siècle, comme plante ornementale.

Elle ne fut admise dans l'alimentation que vers la fin du XVIII^{ème} siècle.

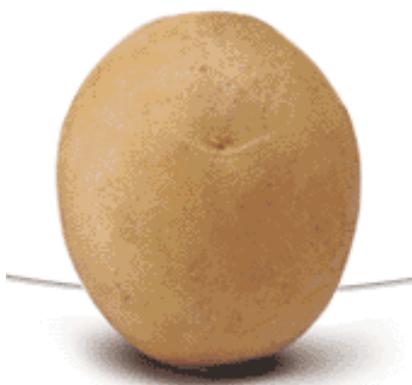
A cette époque, Parmentier, célèbre agronome, prisonnier à Hanovre, en était réduit pour survivre, à dérober quelques uns de ces tubercules destinés aux cochons.

A son retour en France, il s'attacha à en faire connaître la valeur culinaire.

En Savoie, l'abbé Jacques Pignarre, natif de Nâves et curé d'Andilly, avait planté dans son jardin quelques tubercules reçus de son frère de Paris.

Il les distribuait à ses paroissiens. Après la révolution, de retour de Lausanne où il s'était enfuit, il eut la joie de voir que c'était devenu l'élément essentiel de la nourriture Savoyarde.

Denis Vigne.



La «Papa» dans les Andes.

Fruit d'hybridations naturelles, «*Solanum tuberosum*» (notre pomme de terre) semble avoir spontanément prit naissance dans les pays andins et plus particulièrement près du littoral du Pérou actuel. En effet, 200 ans avant notre ère, des pommes de terre apparaissent sur des poteries découvertes près des côtes du Pérou.

C'est dans la région du lac Titicaca, dans des terrasses irriguées et fertilisées avec le guano, (déjections d'oiseaux marins) que la pomme de terre fût cultivée à l'origine. De cette région (Pérou, Bolivie), la culture de la pomme de terre s'élargit au Nord du Chili, au Nord-Ouest de l'Argentine et au Sud de l'Equateur, délimitant approximativement le futur empire Inca. Elle prit alors progressivement le nom quetchua de «papa». Elle porte d'ailleurs toujours ce nom en Amérique Latine.

Les principaux outils utilisés par les Incas pour cultiver la pomme de terre sont la chakitaklla et la dorana.

La chakitaklla est composée d'un long manche équipé d'un appui pied. On l'enfonce dans la terre et on la fait pivoter grâce à un point d'appui se trouvant sous le manche. Cet outil est encore largement utilisé en agriculture andine d'altitude.

La dorana ressemble à une houe. La lame, plus ou moins large, est fixée sur un long manche par une lanière. Elle est utilisée pour labourer et biner.

Les conquistadors du Nouveau Monde.

Au 16^{ème} siècle, si les conquérants espagnols n'atteignirent pas l'Eldorado, ils découvrirent d'autres richesses parmi lesquelles des produits de l'agriculture locale : cacao, maïs, haricots, lupins, tomates, courges, coton, coca, tabac et une plante dont on consommait les parties

souterraines, la papa.

Ce serait donc dans un but scientifique et comme provision de route, pour varier l'ordinaire, que la pomme de terre arriva en Europe.

Du Pérou jusqu'en Europe.

Deux voies de pénétration sont supposées :

La première par l'Espagne (en Andalousie elle s'appelle encore papa) :

De l'Espagne, Philippe II envoya des tubercules à Rome au pape Pie IV, sans doute par analogie au mot américain papa. Le pape en envoya au gouverneur de Mons en Belgique qui en donna lui même à un professeur de l'université de Leyde qui séjournait alors en Autriche. De là, la pomme de terre se propagea en Allemagne et en Suisse puis dans l'Est de la France. La seconde voie, ouverte quelques années plus tard, via le Mexique, la Virginie d'où elle atteindra le Canada, la Grande-Bretagne, l'Irlande et les pays nordiques est plus controversée.

A la fin du 18^{ème} siècle, la pomme de terre devient la principale production agricole d'Allemagne. Elle est cultivée également en Autriche, Flandres, Suisse, Irlande, Suède et dans certaines provinces de l'Est de la France.

La pomme de terre en France.

Les premières plantations de pommes de terre les truffoles sont localisées en Ardèche au milieu du 16^{ème} siècle. Officiellement c'est Olivier de Serres qui, en 1600, les cultive pour la première fois en Vivarais.

Probablement arrivée par la Suisse, la pomme de terre est cultivée au 17^{ème} siècle en Franche Comté, en Dauphiné, en Bourgogne pour le nourrissage animal principalement. La population française est réticente vis à vis de cette plante souterraine de la famille des solanacées comme la belladone, la mandragore et d'autre plantes toxiques...



En outre, il s'agit d'une plante qui pousse par plantation et non par germination, elle n'est pas mentionnée dans la bible et sa culture est si facile, qu'elle ne peut être que le «fruit du diable»...

Ce n'est qu'en 1737 que naît à Montdidier, Antoine Augustin Parmentier, c'est à dire près de 100 ans après l'introduction de la pomme de terre en France. Captif en Allemagne, le jeune pharmacien militaire apprécie, par sa propre expérience, la valeur nutritive de ce légume. Libéré en 1763, il entreprend une campagne d'information pour vulgariser sa culture en France. Il publie un «Ouvrage économique sur la pomme de terre, le froment et le riz» puis, en 1773 un «Examen chimique des pommes de terre». En 1781, il reprend et développe une thèse sous le titre «Recherches sur les végétaux nourrissants qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires, avec de nouvelles observations sur la culture des pommes de terre». C'est par un double stratagème qu'il y parviendra...

En apportant des tiges fleuries qu'il offrira à Louis XVI. C'est ainsi qu'il fit découvrir et apprécier au roi ce fameux tubercule.

En cultivant 54 arpents (environ 2 hectares) dans la plaine des Sablons (aujourd'hui Neuilly) qu'il fait garder par la troupe.

La rumeur court que si l'armée est là pour en interdire l'accès c'est que ce qui y pousse doit avoir de la valeur. Parmentier supprime alors la garde du terrain la nuit...Les voleurs constatent alors que les pommes de terre n'entraînent aucune maladie et en assurent la publicité.

Cette initiative contribua à introduire la pomme de terre dans la société française.

Ce sont les instituteurs et les prêtres qui donnèrent l'exemple en la cultivant dans leurs jardins. Avec la famine de 1789, la culture de la pomme de terre se généralisa pour devenir un produit de base de

notre alimentation.

Crédit documentaire
<http://sddelorm.free.fr/potager/pdt/histo.htm>



La pomme de terre est
le légume
le plus
consommé
dans le monde.



Pomme de terre sur le marché de Puerto Maldonado. Les pommes de terre séchées en altitude, peuvent être conservées 20 ans tout en conservant leurs goûts.

Sapin ou Epicéa



Sapin ou Epicéa

Le plus répandu dans notre région est l'épicéa. Il pousse jusqu'à 1700m d'altitude alors que le sapin ne dépasse pas les 1200 mètres.

La cime de l'épicéa est pointue avec les branches relevées à leurs extrémités, alors que la cime du sapin est plus aplatie avec des branches à l'horizontale.

Les fruits ou cônes sont dressés chez le sapin, et pendants aux bouts des branches chez l'épicéa.

Les aiguilles raides et piquantes de l'épicéa, contrastent avec celles du sapin douces au toucher, plates avec le dessous agrémenté de deux bandes argentées.

L'écorce écailleuse et rougeâtre de l'épicéa ne peut se confondre avec celle du sapin qui est lisse et grisâtre.

Denis Vigne.

Sapin

Son aire naturelle se limite aux régions montagneuses et à une petite zone en Normandie.

Il a besoin d'humidité et d'abri dans ses premières années.

Il accepte les sols pauvres et frais. Seule espèce de sapin spontanée en Europe occidentale, c'est un arbre de grande taille, (jusqu'à 50m de haut et 2m de diamètre).



Il peut vivre plus de 200 ans. Son tronc est droit et cylindrique.

Son écorce lisse, gris argenté, devient rugueuse et crevassée en vieillissant; ses cernes d'accroissement sont très visibles. Son bois jaunâtre est léger, peu nerveux, élastique et tendre.



Assez résistant, il se scie facilement, s'usine, se colle, et se peint bien, mais c'est un bois peu durable.



Excellent bois de menuiserie, de charpente légère et de grande portée, il est utilisé pour les charpentes lamellées-collées, les coffrages, les plinthes, moulures, parquets, la caisserie, les jouets, la papeterie ; les meilleurs choix sont employés avec l'épicéa dans la construction aéronautique (planeurs).



Epicéa



Les vieux épicéas, à croissance lente et fil très droit, fournissent les bois dits de musique ou de résonance et sont utilisés en lutherie pour les violons, les tables d'harmonie de pianos, les tuyaux d'orgues. La plupart des sapins de Noël sont des épicéas.



Crédit documentaire ONF - www.onf.fr



L'Été le plus chaud depuis 500 ans

L'Europe a connu cette année son été le plus chaud depuis au moins 500 ans, battant le précédent record de 1757, selon l'Institut de géographie de l'université de Berne.

La vague de chaleur, qui a fait des milliers de morts sur le continent, a vu le thermomètre dépasser de 1,9 degré la moyenne de 17,5 degrés qu'a connue l'Europe de 1901 à 1995, selon l'étude, qui porte sur la période allant du 1^{er} juin au 31 août.

Les écarts de températures les plus importants par rapport à la moyenne ont atteint cinq degrés en Europe centrale et dans les régions alpines. Sur 500 ans, la tendance au réchauffement des étés européens a été la plus marquée au cours des 26 dernières années, avec une hausse du mercure de 2,8 degrés entre 1978 (été particulièrement froid) et 2003.

Ces propos sur la sécheresse ont été recueillis dans un journal.

Si ce phénomène se reproduit, notre planète peut manquer d'eau.

Prenons conscience que l'eau est un produit vital, indispensable pour les hommes, les animaux et les plantes.

En conséquence, il est grand temps que nous évitions les gaspillages tout en protégeant la qualité de l'eau pour les générations futures.

L'eau c'est la vie.





Agence Commerciale

Agence commerciale du genevois, Neveux Olivier, La Motte 74350 Cernex
Tél: 04 50 44 06 76

Agriculteurs

André CAMP – CERNEX
GAEC «Les Chasseurs» – CERNEX
Raymond COMPAGNON - CERNEX
GAEC «Le Vedellou» - CERNEX
GAEC «La Motte» - CERNEX
Monsieur Fernand MEGEVAND – CERNEX
SCEA «La Fouillat» - CERNEX
GAEC «Les Poneys» – CERNEX
La Belle Errance - CERNEX
Monsieur Jean-Luc SAXOD - CERNEX

Chenil

Chenil de la Vallée des Usses, Excoffier Jean-Marie et Jacqueline
Sur La Côte 74350 CERNEX Tél: 04 50 32 04 16

Commerce de bestiaux

La Motte Bétail, Megevand Guillaume, La Motte 74350 CERNEX
Tél: 04 50 32 81 18

Ecole d'équitation Pony club

Les Ecuries de Turbo, St Ornex 74350 Copponex Tél: 04 50 44 18 74 Mobile : 06
60 77 18 74
Email : ecuries.turbo@wanadoo.fr

Elevage de chevaux Lusitaniens, Ecuries, La belle errance,

Aguettaz Guy, Veyssières, 74350 CERNEX
Tél: 04 50 44 01 12 Mobile: 06.07.21.28.25
Email: guy_aguettaz@hotmail.com Site Web: www.lusitano-france.com

Entretien Paysager

Saxod André entretien paysager, La Motte 74350 Cernex Tél: 04 50 44 20 29

Industriel

Charlyrobot SA, La Motte, 74350 Cernex Tél: 04 50 32 80 00
Fax: 04 50 44 00 41 Email : info@charlyrobot.com
Web: www.charlyrobot.com

Maçon

Adam Jean-Claude, Veyssières 74350 CERNEX Tél-fax : 04 50 44 13 87

Menuisier Charpentier

Deffayet (SARL) Chef Lieu 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 13 73 Bureau, 348
Grande Rue 74350 Cruseilles
Tél: 04 50 44 01 18 Fax : 04 50 44 09 69

Parfumeur Consultant

Daniel Hoffmann Création, Chez Poncet 74350 CERNEX Tél / fax : 04 50 44 14
14

Plombier

Mossière Michel, Chez Gresat 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 10 75

Gîte

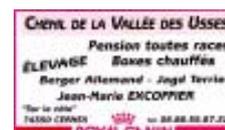
Niddam Youval et Sabine, Sous Verzin 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 08 07

Tailleur de pierre

Brunet
Christophe, Les Planchettes 74350 Cernex Tél: 04 50 44 06 03

Travaux Publics

Duret Paul & Fils, La Motte 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 16 31





LA CHASSE

Président : Monsieur Henri MEGEVAND La Motte – CERNEX
04.50.44.13.63



LE FOOT

Président : Monsieur Sébastien CUSIN Charly – ANDILLY
04.50.44.26.84
Président : Monsieur Claude PHILIPPE Chef Lieu – CERNEX
04.50.44.13.67



LE COMITE DES FETES

Présidente : Madame Laurence POUSSART Chef Lieu – CERNEX
04.50.32.81.32



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Madame Marie-Louise GALUPPI Chez Marie – CERNEX
04.50.32.81.29



«LA MARMOTTE»

Président : Monsieur Salvador ROCAMORA La Motte – CERNEX
04.50.44.28.31



«LES PICOTINS»

Présidente : Madame Isabelle GRANDMOTTET Veyssières – CERNEX
04.50.44.05.31



VALM'IN PROD

Une nouvelle association

Depuis le 30 août 2003, une nouvelle association s'est formée, elle a pour but la création, la diffusion et la formation de spectacles vivants.

Son siège social se situe «Chez Marie» - 74350 . Cernex

Elle s'appelle VALM'IN PROD

Une production à son actif: « Toutes mes sincères» un one man show créée en juillet 2003 au "Dos argentés" à Sévrier.

Une co-production: «Pièces montées» de Molière créée en novembre 2003 à Cruseilles.

Des ateliers d'improvisation théâtrale vont être organisés dès janvier 2004.

Restez en contact avec cette jeune association dynamique ...

04.50.32.71.16 ou 04.50.32.81.29

Présidente: Marie Louise Galuppi

Trésorier: Bernard Chiappe

Secrétaire: Jean François Cornachon



Retrouvez tout l'historique de vos associations sur Internet à l'adresse: www.cernex.fr



NAISSANCES



ARNAULT Maëlliss – 10 janvier 2003 à ANNECY

LASSABLIERE Lucas Franck Florent – 07 février 2003 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS

METHEL Cloé Laura – 13 février 2003 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS

CUSIN Yoan – 10 avril 2003 à ANNECY

DEPREZ Félicie Eléonore – 24 avril 2003 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS

MAEDER Rafaël – 16 mai 2003 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS

METRAL Dimitri Roméo – 06 juin 2003 à ANNEMASSE

SEIFERT Lison – 19 juillet 2003 à ANNECY

CUMIN Maxime Paul – 12 novembre 2003 à ANNECY

DEFFAYET Romain – 21 novembre 2003 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS



Retrouvez tout l'historique
de l'état civil sur Internet à
l'adresse: www.cernex.fr



MARIAGES



METHEL Stephan Thierry et VORGER Laurence Andrée	26 avril 2003
WEINSTOERFFER Franck Michaël et JENNY Ingrid Marie	14 juin 2003
FRAPPIN Emmanuel Jean-Louis et BLANDIN Prisca Francise Odette	28 juin 2003
BOYER Christophe Yves René et CHAFFARD Catherine Alice	23 août 2003
TRUCHOT Eric et DESSEIN Sylvie Marie	18 octobre 2003

DÉCÈS

PHILIPPE Gaston Amédée	– 16 janvier 2003 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
CHARRIERE Georges René	– 25 mars 2003 à ANNECY
DUNAND Alice Germaine épouse BUSSAT	– 11 avril 2003 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
CHALLAMEL Henri Fernand	– 15 septembre 2003 à CERNEX
DUPARC Aimé	– 23 octobre 2003 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS



URBANISME 2003



PERMIS DE CONSTRUIRE

MONOD Gilbert – La Motte – Rénovation d'un bâtiment existant	Favorable
BARBIN Maxime – La Motte – Extension d'un bâtiment existant	Favorable
SELEQ 74 – Sous Verzin – Poste transformateur électrique	Favorable
VENAUT Anne-Marie – La Motte – Construction Neuve	Favorable
GENOUD André – Les Bâts – Extension d'un bâtiment existant	Favorable
VIGNE Denis – Chef Lieu – Création de 2 logements	En cours
CHARRIERE Frédérique – Verlioz – Rénovation d'un bâtiment existant	En cours
AMENO Yves – Cortenges – Rénovation d'un bâtiment existant	Défavorable
Maisons du Salève – Cortenges – Aménagement d'un appartement	En cours
CHARRIERE Christophe – Les Vorziers – Construction Neuve	En cours
Maisons du Salève – Cortenges – Transformation bâtiment existant	En cours
MIGNEE Jérôme – Veyssières – Construction Neuve	En cours

DECLARATION DE TRAVAUX

NIDDAM Youval – Sous Verzin – Agrandissement garage	Favorable
CHAFFARD Paul – Veyssières – Clôture	Favorable
METHEL Stephan – La Motte – Terrasse + fermeture loggia	Favorable
GIROMINI Marc – Verlioz – Clôture	Favorable
METRAL Elias – la Motte – Création de 3 velux	Favorable
ROD Serge – Chez Marie – Abri jardin	Favorable
SCI «La Dominique» – La Motte – Fenêtre en porte-fenêtre	Favorable
CARMAN Eric – Les Bâts – Création de 2 jacobines	Favorable
FAURE André – Chef Lieu – Piscine	Favorable
FEVRE Gaspard – Pont Drillot – Grillage + portail	Favorable
BURKHARDT Jean-Pierre – Chef Lieu – 2 ouvertures	Favorable
SELEQ 74 – Les Vorziers – Poste transformateur électrique	En cours
CHAMOT Maryse – La Motte – Abri voitures	Favorable
BELLOSSAT Jean-Marie – La Motte – Clôture	Favorable
SNOEIJIS Walter – Sous Verzin – Transformation porte-fenêtre	Favorable
GRANGE-GUERMENTE Philippe – Chef Lieu – Modif.peinture volets	Favorable
ROD Patrick – Cortenges – Avant toit	Favorable
DEBORDES Patrick – Beufand – Modification façades	Favorable

CERTIFICATS D'URBANISME 01 demande



MAIRIE DE CERNEUX

Permanences.
Mardi de 8H00 à 12H00
Jeudi de 14H00 à 18H00
tel: 04.50.44.16.15



Pompiers : 18 ou 112 avec téléphone portable

SAMU : 15

Gendarmerie ou Police : 17

Hôpital de Saint Julien:
tél. 04 50 49 65 65

E.D.F. : dépannage :
tél. 04 50 67 59 77

SERVICES SOCIAUX

POLE MEDICAUX-SOCIAL
87 route d'Annecy
74350 CRUSEILLES
tel 04.50.44.01.19
fax: 04.50.44.00.17
vous pouvez joindre à cette adresse:
- Les assistantes sociales(Mme Myriam ROUSSEL pour le régime général, Mme Christine CROSET pour le régime agricole et personnes âgées de plus de 60 ans.)
- La puéricultrice Mme Agnès GODEL
- La Mission Locale Mme France GOGUET
- l'A.D.M.R. 04.50.44.09.45

OBJETS ENCOMBRANTS

Déchetterie de Cruseilles, route des moulins.

Du Lundi au Vendredi de 13H30 à 18H00
Samedi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30



MEDIATEUR PENAL:

Pour tous les petits litiges civils et pénaux, contactez M. ROCH GAZEAU, 46 place de la Mairie, CRUSEILLES.
TEL 04.50.44.24.68 le Jeudi de 9H00 à 12H00.

ARCHITECTE,CONSULTANT:

Pour tout renseignement concernant l'urbanisme, contactez M. MOISSON, Communauté de communes de Cruseilles, route des Côtes, Villy le pelloux. les 1er et 3ème mercredi de chaque mois, de 9H00 à 12H00, sans rendez vous.

MEDECINS:

Besson Magdelain Serge
04.50.44.18.85
Leloup Christian
04.50.44.00.15
Loudenot Jean Claude
04.50.44.20.41
Villard François
04.50.44.10.04

ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien de l'éclairage public a été confié à l'entreprise Marc Favre de Valleyrie qui en assure l'entretien et le contrôle du fonctionnement une fois par mois

Il est rappelé que toute lampe en panne doit être signalée en Mairie avant le deuxième jeudi de

chaque mois. La liste des lampes défectueuses est alors transmise à la Communauté de communes. Passé ce délai, sauf caractère d'urgence (panne d'un secteur entier) les réparations seront reportées au mois suivant.

DIVAGATION DES CHIENS

RAPPEL!

La divagation des chiens ou d'un animal quelconque sur la voie publique est dangereuse et passible d'amende.

En cas de non respect de cette réglementation le Maire et le conseil municipal se verront contraints de signer un contrat avec l'A.S.P.A qui sera alors chargée de venir récupérer l'animal. A charge au propriétaire de payer l'amende pour récupérer son animal.

Accidentés du travail et handicapés groupement de Haute-Savoie

2 ter rue Paul Guiton 74000 ANNECY
tél. 04 50 27 66 92

A.I.D.E.S. (Sida Info Service)

tél. n° vert (appel gratuit) 0 800 840 800

Centre d'information féminin et familial

Informations juridiques, sociales, professionnelles 4 passage de la Cathédrale 74000 ANNECY
tél. 04 50 45 61 25

Centre S.P.A. Marlioz

tél. 04 50 77 82 40



Retrouvez toutes les informations complémentaires sur Internet à l'adresse:

w w w . c e r n e x . f r



www.cernex.fr

Ecole Primaire

Téléphone : 04.50.44.20.37

Cliquez sur la photo de l'école ou le lien "La vie à Cernex puis "La vie scolaire".

Garderie Picotins

Téléphone : 06.78.13.17.45

Cliquez sur le lien "La vie à Cernex", "Les associations" puis "Picotins"

Centre de loisirs Picotins

Téléphone : 06.78.13.17.45

Cliquez sur le lien "La vie à Cernex", "Les associations" puis "Picotins"

Mairie

Horaires : Mardi de 8H00 à 12H00, Jeudi de 14H00 à 18H00

Téléphone : 04.50.44.16.15

Email: mairie@cernex.fr

Cliquez sur la photo de la mairie ou le lien "La mairie" puis "Infos pratiques"

Salle Communale

Responsable : Pierre Charrière

Téléphone : 04 50 44 16 59

Cliquez sur la photo de la mairie ou le lien "La mairie" puis "Réservation salle des fêtes"

Tri sélectif

Déchetterie de Cruseilles

Adresse : route des moulins.

Horaires :

Lundi au Vendredi de 13H30 à 18H00

Samedi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

Cliquez sur le lien "La vie à Cernex" puis "Les services à votre disposition"



Vous souhaitez consulter ce bulletin municipal en couleur, il est disponible sur Internet à l'adresse : www.cernex.fr; cliquez sur la photo de la mairie ou le lien mairie puis bulletins municipaux, bulletin 2004.

